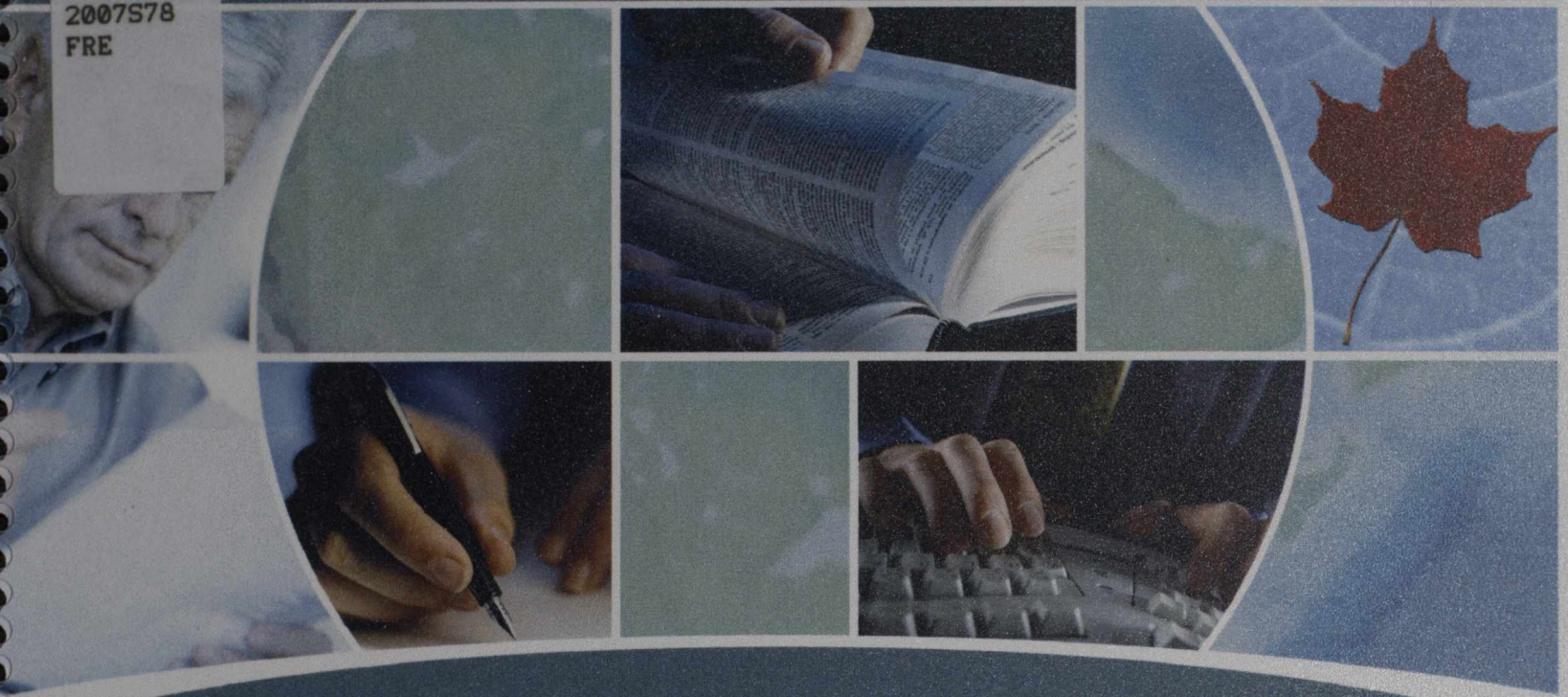


DOC
CA1
EA500
2007S78
FRE



Guide de rédaction

Janvier 2007



Affaires étrangères et
Commerce international Canada
Directions générales
des communications

Foreign Affairs and
International Trade Canada
Communications
Bureaus

Canada



DOC c1
64364466

Guide de rédaction

Table des matières

Introduction

1. Références

- 1.1 Livres
- 1.2 Sites Web

2. Usages

- 2.1 Ministère
- 2.2 Secteur, direction générale et direction
- 2.3 Symboles organisationnels
- 2.4 Titres de fonction
- 2.5 Équipe Canada inc
- 2.6 État
- 2.7 Nations Unies
- 2.8 Téléphone et télécopieur
- 2.9 Vocabulaire branché (Internet et courrier électronique)
- 2.10 Passé simple
- 2.11 Adresses postales
 - 2.11.1 Généralités
 - 2.11.2 Adresse du destinataire
 - 2.11.3 Traduction des adresses
- 2.12 Majuscules
- 2.13 Italique
- 2.14 Nombres
 - 2.14.1 En lettres, en chiffres arabes ou en chiffres romains?
 - 2.14.2 Espacement et décimale
 - 2.14.3 Million, milliard, etc.
 - 2.14.4 Date
 - 2.14.5 Heure et minute
 - 2.14.6 Pourcentage
 - 2.14.7 Sommes d'argent et signes monétaires
 - 2.14.8 Température
- 2.15 Ponctuation
 - 2.15.1 Espacement des signes typographiques
- 2.16 Bibliographies et notes
 - 2.16.1 Bibliographies
 - 2.16.2 Notes en bas de page
- 2.17 Noms géographiques étrangers

LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE
Foreign Affairs, Trade
and Development Canada
Affaires étrangères, Commerce
et Développement Canada
125 Sussex
Ottawa K1A 0G2

Foreign Affairs, Trade and Dev
Affaires étrangères, Commerce et Dév

JUN - 4 2015

3. Abréviations

- 3.1 Titres de civilité
- 3.2 Premier/première, deuxième, etc.
- 3.3 Provinces et territoires
- 3.4 Sigles et acronymes
- 3.5 Liste d'abréviations et de symboles

Return to Departmental Library
Retourner à la bibliothèque du Ministère

4. Pratiques de communication justes

- 4.1 Style antidiscriminatoire

- 4.2 La féminisation des textes
 - 4.2.1 Recommandations générales
 - 4.2.2 Formes masculine et féminine au long
 - 4.2.3 Termes génériques et tournures neutres
 - 4.2.4 Reformulation
 - 4.2.5 La féminisation des titres de fonction
 - 4.2.6 Règle d'accord
 - 4.2.7 Liste d'appellations au féminin

Annexe I – Organisations internationales

Annexe II – Accords et traités internationaux

Annexe III – Liste des noms de pays, de capitales et d'habitants

Introduction

Ce guide de rédaction française a été préparé à l'intention du personnel d'Affaires étrangères et Commerce international Canada (MAECI). Il s'adresse à tous ceux et celles qui ont à rédiger un texte pour le compte du Ministère. Il permet de résoudre certaines des questions de style les plus courantes. Les conventions qu'on y retrouve proviennent en grande partie de la publication *Le guide du rédacteur* préparé par le Bureau de la traduction de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Il traite également de sujets qui n'y figurent pas et contient les principales règles adoptées par le Ministère.

Ce guide est la responsabilité du Service de révision (BCI) des directions générales des communications.

Vous pouvez joindre les réviseurs de textes français à l'adresse courriel bci-reviseur@international.gc.ca, ou au 992-4884, et les réviseurs de textes anglais à l'adresse courriel bci-editor@international.gc.ca, ou au 996-2215.

Notes :

- Les communiqués et les discours publiés depuis 1996 et les avis aux médias publiés depuis 2001 se trouvent dans le site [intranet](#) et dans le site [Internet](#) du Ministère. Les archives complètes (depuis 1940) sont conservées à la bibliothèque Jules-Léger.
- Veuillez noter qu'à l'exception des annexes, les versions française et anglaise de *Guide de rédaction* ne concordent pas.

Rappel : Toutes les publications du gouvernement du Canada doivent être disponibles dans les deux langues officielles.

1.2 Sites Web

Terminum

www.terminum.gc.ca

Ce site est offert sans frais à tous les fonctionnaires fédéraux. Il contient la banque de données linguistiques Terminum Plus qui recense plus de 3 millions de termes et

Ce guide de rédaction passe à des questions d'ordre technique et d'ordre d'alliance et de communication. Les questions de contenu et de style sont traitées dans les sections 2 et 3. Ce guide est destiné à servir de référence pour les personnes qui travaillent dans le domaine de la communication gouvernementale au Canada. Il traite également de sujets qui n'ont pas été abordés dans les guides publiés par le ministère.

Ce guide est la responsabilité du Service de l'information et des relations publiques du ministère des Communications.

Vous pouvez joindre les revues de textes français à l'adresse courriel revuesfr@information.gc.ca ou au 882-4884, et les revues de textes anglais à l'adresse courriel revuesen@information.gc.ca ou au 996-3218.

Notes :

- Les communiqués et les éditoriaux publiés depuis 1998 et les avis aux médias publiés depuis 2001 se trouvent dans le site Internet et dans le site www.cic.gc.ca du Ministère. Les archives complètes (depuis 1940) sont conservées à la Bibliothèque Jules-Légaré.
- Veuillez noter qu'à l'exception des annexes, les versions française et anglaise du Guide de rédaction ne concordent pas.
- Rappel : Toutes les publications du gouvernement du Canada doivent être déposées dans les deux langues officielles.

1. Références

1.1 Livres

Voici une liste de dictionnaires et autres livres à consulter pour l'orthographe, le vocabulaire et la grammaire.

BESCHERELLE, Louis-Nicolas. *Le Nouveau Bescherelle, L'art de conjuguer : Dictionnaire de 12 000 verbes*, Montréal, Hurtubise HMH.

CANADA. Bureau de la traduction. *Le guide du rédacteur*, Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

CANADA. Bureau de la traduction. *Liste des noms de pays, de capitales et d'habitants*, préparé par André Racicot, Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

CLAS, André, et Paul A. HORGUELIN. *Le français, langue des affaires*, Montréal, McGraw-Hill.

DUBÉ, Jacques. *Lexique analogique*, Ottawa, Groupe Communication Canada.

FOREST, Constance, et Denise BOUDREAU. *Le Colpron, Le dictionnaire des anglicismes*, Montréal, Beauchemin.

GREVISSE, Maurice. *Le bon usage : grammaire française*, Paris, Duculot.

GUILLOTON, Noëlle et Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE. *Le français au bureau*, Les Publications du Québec.

HANSE, Joseph. *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*.

L'état du monde. Annuaire économique géopolitique mondial, Montréal, Éditions du Boréal.

ROBERT, Paul. *Le Nouveau Petit Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert.

ROBERT, Paul. *Le Robert des noms propres*, Paris, Dictionnaires Le Robert.

Le Robert & Collins Senior, dictionnaire français-anglais, anglais-français, Paris, Dictionnaires Le Robert.

VILLERS, Marie-Éva de. *Multidictionnaire de la langue française*, Montréal, Québec/Amérique.

1.2 Sites Web

Termium

termiumplus.bureaudelatradsuction.gc.ca/tpv2Show/termiumplus.html?lang=f2

Ce site est offert sans frais à tous les fonctionnaires fédéraux. Il contient la banque de données linguistiques Termium Plus qui renferme plus de 3 millions de termes et

d'appellations officielles, en français et en anglais, dans de nombreux domaines. Il comprend aussi d'autres excellents outils de rédaction dont le *Guide du rédacteur*, le *Lexique analogique*, *Conjugart* (conjugaison à tous les temps et modes de 8 000 verbes français) et divers lexiques spécialisés.

Office québécois de la langue française
www.olf.gouv.qc.ca

Toponymie du Canada
toponymes.rncan.gc.ca/

Ce site de Ressources naturelles Canada donne accès à la base de données du Comité permanent canadien des noms géographiques, la source gouvernementale officielle des noms géographiques.

Pays et capitales du monde - Pays indépendants au 1^{er} janvier 2004
Document pdf disponible en ligne à l'adresse suivante :
www.ign.fr/affiche_rubrique.asp?rbr_id=1652&lng_id=FR

Préparé par la Commission de toponymie de l'Institut géographique national (Paris), ce guide dresse la liste française (en usage en France) des dénominations des pays ou États indépendants reconnus par la communauté internationale au 1^{er} janvier 2004 (2^e édition). Pour connaître les dénominations reconnues par l'ONU et celles en usage au Canada, consulter l'annexe III de ce Guide.

2. Usages

La présente section porte sur les règles et les usages que l'on pense être les plus utiles aux rédacteurs du Ministère. Pour approfondir toute question se rapportant, par exemple, à l'orthographe, à la ponctuation, aux chiffres et aux nombres, aux citations, à l'italique ou aux distinctions terminologiques, consulter les ouvrages de référence répertoriés à la section 1, Références, et dont certains passages sont repris ici.

2.1 Ministère

L'usage canadien veut que l'on mette une minuscule à *ministère* lorsqu'il commence la dénomination. On met une majuscule à chacun des compléments.

le ministère des Finances
le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux
le ministère de la Défense nationale

Au sein de la fonction publique, *ministère* prend la majuscule lorsque, précédé de l'article défini ou contracté, il est employé seul pour désigner un ministère précis, clairement identifié par le contexte.

Le Ministère a lancé le programme afin de...
Compte tenu du mandat du Ministère...

mais

Ce programme ne relève pas de notre ministère.
Ce ministère cherche à sensibiliser les Canadiens.

2.2 Secteur, direction générale et direction

On met la majuscule seulement au terme générique (*secteur*, *direction générale*, *direction*) par lequel commence le nom d'une subdivision administrative.

Le Secteur des enjeux mondiaux et les Secteurs géographiques
la Direction générale des communications
la Direction de la promotion des arts et des industries culturelles

D'un organisme à l'autre, la terminologie utilisée change. Voici les équivalents français et anglais utilisés au Ministère, et un aide-mémoire pour éviter les emprunts à l'anglais :

anglais	français	à éviter
Branch	Secteur	Branche
Bureau	Direction générale	Bureau
Division	Direction	Division

À condition d'être précédé de l'article défini, le terme générique prend la majuscule lorsqu'il est employé sans complément pour désigner une entité bien précise, clairement identifiée par le contexte.

La Direction offre ces cours à tout le personnel.

mais

Ces directions ont convenu d'organiser un programme d'échanges.

Si l'on fait l'ellipse du mot *direction*, etc., pour ne garder que le complément, celui-ci

prend la majuscule. Dans le cas où l'appellation elliptique comporte plus d'un complément, on met la majuscule à chacun.

C'est une initiative du Protocole.
Elle est directrice générale des Antilles et de l'Amérique latine.

2.3 Symboles organisationnels*

Les subdivisions administratives du Ministère portent toutes un symbole. Dans une phrase, ces symboles sont toujours masculins et ne sont pas précédés d'un article.

ISC est chargé de la sécurité ministérielle.
Il faudrait consulter les employés de PCM.

*Une liste des principales organisations internationales et de leurs acronymes figure à l'annexe I.

2.4 Titres de fonction

Il est recommandé de toujours mettre la minuscule au titre de fonction lorsqu'il désigne une personne dont on parle. Le féminin est utilisé sauf avis contraire de la titulaire du poste.

Il appartient au premier ministre de choisir les membres du Cabinet.
Ils ont rencontré la ministre.
Ce soir, le ministre d'État prononcera un discours.
M^{me} Larivière a été nommée directrice de la Planification des politiques.

La liste des ministres et secrétaires parlementaires rattachés au MAECI se trouve à l'adresse suivante : w01.international.gc.ca/minpub/allministers.asp?language=F.

Il est par contre préférable de mettre la majuscule au titre de fonction dans le cas où il désigne la personne à qui l'on s'adresse, notamment dans les formules d'appel ou de salutation.

J'ai le plaisir de vous informer, Madame la Consule, que...
Soyez assuré, Monsieur le Ministre, que...
Je vous prie d'agréer, Excellence...

2.5 Équipe Canada inc

La différence entre Équipe Canada et Équipe Canada inc : Équipe Canada est chargée d'organiser les missions commerciales du premier ministre à l'étranger (missions d'Équipe Canada). On écrira « Équipe Canada 2004 » et non « Équipe Canada de 2004 ».

Équipe Canada inc
(www.exportsource.ca/gol/exportsource/interface.nsf/frndocBasic/9.2.10.html#index1) a pour mission d'aider les entreprises canadiennes à réussir sur les marchés d'exportation en leur fournissant les services et les outils dont elles ont besoin. Il est à noter que le mot « inc » de l'appellation Équipe Canada inc commence par une minuscule et ne porte pas de point abrégatif puisqu'il n'est pas l'abréviation du mot « incorporé ». En effet, cet organisme est gouvernemental et non constitué en société. Le mot « inc » de cette appellation n'est suivi d'un point que lorsqu'il est à la fin d'une phrase.

Équipe Canada inc offre des services aux exportateurs.
N'hésitez pas à communiquer avec Équipe Canada inc.

2.6 État

Le mot « état » prend toujours la majuscule lorsqu'il désigne un territoire, son gouvernement ou son administration.

les États africains
l'État d'Israël
l'État de New York
un secret d'État
les rouages de l'État

Sinon, il s'écrit avec la minuscule.

l'état civil
l'état des lieux
l'état de siège
les états généraux
un état d'âme

Au Canada, le terme état-major ne commence pas de dénomination officielle et prend donc toujours la minuscule.

l'état-major d'un corps d'armée
l'état-major d'un ministre
l'École d'état-major des Forces canadiennes

2.7 Nations Unies

L'appellation Organisation des Nations Unies peut être abrégée par Nations Unies ou ONU. Au Ministère, la majuscule est employée tant pour le mot Nations que l'adjectif Unies. Le verbe qui suit Organisation des Nations Unies ou ONU est au singulier mais le verbe doit être mis au pluriel après Nations Unies.

L'Organisation des Nations Unies a organisé une mission de paix.
L'ONU a organisé une mission de paix.
Les Nations Unies ont organisé une mission de paix.

2.8 Téléphone et télécopieur

Il est recommandé de traduire le terme anglais « fax » par « télécopieur » ou « télécopie ». L'abréviation à utiliser pour téléphone est tél. et pour télécopieur, téléc.

Les numéros de téléphone ou de télécopieur comportent maintenant 10 chiffres et s'écrivent comme suit : 613-992-4884 ou 1-800-996-2215.

2.9 Vocabulaire branché (Internet et courrier électronique)

- Internet — Ce mot porte la majuscule et n'est pas précédé d'un article parce que c'est un nom propre.

Internet est un outil de recherche très utile.

- intranet — Ce mot ne porte pas la majuscule et est précédé d'un article parce

que ce n'est pas un nom propre.

L'intranet du Ministère contient une foule de renseignements.

- dans Internet — Il est recommandé d'employer la préposition « dans » plutôt que « sur » puisque Internet est un réseau dans lequel on pénètre. De plus, cela évite l'ambiguïté du mot « sur » qui peut à la fois signifier « à propos d'Internet » et « dans Internet ».

J'ai fait des recherches dans Internet à ce sujet.

- site Web — Il est préférable d'utiliser site Web plutôt que site Internet.

Ce document se trouve également dans le site Web du Ministère.

- courriel — Une adresse électronique peut être précédée du mot « courriel » qui signifie courrier électronique.

Courriel : jean.larose@international.gc.ca

- adresses de courrier électronique et de sites Web — Les adresses de courrier électronique et de sites Web doivent ressortir dans un texte. C'est donc une bonne idée de les activer. Dans une phrase, pour éviter toute confusion dans la ponctuation, on peut mettre l'adresse entre parenthèses.

Les déclarations des ministres sont publiées dans le site Web du Ministère à : www.international.gc.ca.

Vous pouvez faire parvenir vos lettres au magazine par courriel à : bci-revisueur@international.gc.ca.

Éviter de séparer une adresse de courrier électronique ou de site Web en bout de ligne. Si la césure est inévitable, ne pas utiliser de trait d'union comme dans un mot. La meilleure façon de procéder consiste à couper où il y a une pause (barre oblique ou point) et à continuer sur la ligne suivante.

2.9.1 Mots branchés

@ (at sign)	a commercial ou arobas
alt text ou alt tag	descripteur ou info-bulle
attach (to)	joindre
attached file	fichier joint
back button	bouton Précédente
backup	sauvegarde
blog (to)	bloguer
blog	blogue
bold	gras
bookmark (to)	mettre en signet, ajouter aux signets (ou favoris)
bookmark	signet ou favori
browse (to)	naviguer (Web), fureter (Web), parcourir (gestion de fichiers)
browser	navigateur Web (recommandé), navigateur, fureteur
bug	bogue
bulletin board system	babillard électronique
chat	clavardage, cyberbavardage
chat (to)	clavarder, cyberbavarder
chatroom	clavadoir, salon de clavardage, salon de cyberbavardage
click (to)	cliquer

computer	ordinateur
cookie, Web cookie	témoin
copy (to)	copier
crash (to)	planter
cut (to)	couper
data	données
debug (to)	déboguer
defrag (to)	défragmenter
desktop computer	ordinateur de table
directory	répertoire
disclaimer	clause de non-responsabilité, avis de non-responsabilité
download	téléchargement ou téléchargement vers l'aval (pour récupérer ou obtenir un fichier)
download (to)	télécharger (en aval)
e-mail	courriel, courrier électronique, messagerie électronique
e-mail list	liste de diffusion (ou liste de diffusion électronique si le contexte porte à confusion)
e-marketplace	place de marché électronique (plur.: des places de marché électroniques)
e-zine, online magazine	cyber magazine ou webzine
firewall	coupe-feu, pare-feu ou barrière de sécurité
forward	bouton Transférer
go live (to)	entrer en service, lancer le service, procéder au lancement
hack (to)	pirater (piratage informatique)
hacker	pirate informatique
home page	page d'accueil
hosted by	hébergé par
hyperlink (to)	hyperlier, créer des liens hypertextes
hyperlink	lien hypertexte
icon	icône (nom féminin)
inbox	boîte de réception
information cluster	grappe d'information
Internet user, internaut	internaute
junk e-mail	pourriel (association de poubelle et de courriel)
key work <i>word</i>	mot-clé
keyboard	clavier
laptop computer	ordinateur portable
merge (to)	fusionner
mouse pad	tapis de souris
mouse	souris
new media	néomédiatique (qui se rapporte aux nouveaux médias)
newsgroup	forum, forum de discussion
online, on line	en ligne
outbox	corbeille de départ ou boîte d'envoi
password	mot de passe
paste (to)	coller
plug-in	plugiciel
pop-up window	fenêtre contextuelle
post (to)	publier ou afficher (dans un site ou un blogue)
preview pane	volet de visualisation
preview button	bouton Aperçu
print (to)	imprimer
print friendly version	version imprimable
printer	imprimante
privacy statement	déclaration de confidentialité
put online (to)	mettre en ligne

reboot (to)	redémarrer
save (to)	sauvegarder
scan (to)	numériser
scanner	numériseur
screen	écran
scroll bar	barre de défilement
search bar	barre de recherche
search button	bouton Rechercher
search engine	moteur de recherche, site de recherche ou outil de recherche (à éviter : engin de recherche)
secure	sécurisé
service cluster	grappe de services
snail mail	courrier escargot (désignation ironique du courrier postal traditionnel)
spam	pollupostage ou pollurriel (pollution par courriel)
splash page	amorce, page d'amorce, page d'entrée
subscribe (to)	s'abonner
template ou master page	modèle
text file, text only file	fichier texte, fichier ASCII
underscore	soulignement, barre de soulignement (dans les adresses courriel)
upload (to)	télécharger ou télécharger vers l'amont
upload	téléchargement ou téléchargement vers l'amont (pour transmettre un document)
user id, user name, login	nom d'utilisateur ou code d'utilisateur
Web	le Web ou la Toile
webcast	webémission, émission Web ou émission Webdiffusée
word processing	traitement de texte

Source principale : Vocabulaire d'Internet, Banque de terminologie du Québec, Bibliothèque virtuelle, Office québécois de la langue française, consulté en ligne le 27 octobre 2005 à l'adresse suivante : www.olf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/Internet/Index/index.html

2.10 Passé simple

Il faut éviter d'utiliser le passé simple. Dans les textes historiques, il est recommandé de lui préférer le présent historique, et ailleurs, le passé composé.

2.11 Adresses postales

2.11.1 Généralités

Le nom du destinataire est indiqué en toutes lettres, précédé du titre de civilité, qui est toujours écrit au long. Sur la ligne suivante figure le titre de fonction, s'il y a lieu. L'adresse complète vient ensuite. Chaque ligne commence par une majuscule, sauf si elle est la continuation de la ligne précédente.

Madame Louise Lalancette
 Directrice des Services financiers
 Affaires étrangères et Commerce international Canada
 Bureau 292, tour C
 125, promenade Sussex
 Ottawa (Ontario) K1A 0G2

Remarques :

1. Pour les femmes en général, qu'elles soient mariées ou non, il est recommandé de s'en tenir au titre Madame et au pluriel, Mesdames. Le titre Mademoiselle ne sera utilisé que si la correspondante y tient ou s'il s'agit d'une fillette.

2. Le titre Docteur ne s'applique, en français, qu'aux membres de la profession médicale (médecins, dentistes et vétérinaires), et non aux titulaires d'un autre doctorat universitaire.

3. Les titres honorifiques honorable et très honorable ne prennent pas la majuscule initiale et sont suivis des prénom et nom du dignitaire.

Au gouvernement du Québec, la seule personne qui porte le titre d'honorable est le lieutenant-gouverneur.

4. On évitera de faire suivre le nom du destinataire de ses titres honorifiques et grades universitaires.

2.11.2 Adresse du destinataire

Il convient de présenter les éléments de l'adresse en allant du particulier au général.

Nom du destinataire

Titre

Nom du service ou de la division

Nom du ministère, de l'organisme ou de l'entreprise

a) Numéro

En français, le numéro est toujours suivi d'une virgule (omettre la virgule lorsque l'adresse n'est pas traduite).

15, rue Eddy

b) Rue

Le terme générique désignant la voie de communication, comme rue, avenue, boulevard, place, chemin, s'écrit en toutes lettres et en minuscules. Mais lorsqu'il est précédé d'un adjectif ordinal, il prend une majuscule.

240, rue Deslauriers
12345, boulevard des Sources
7173, 1^{re} Avenue
2000, 15^e Rue

c) Point cardinal

Le point cardinal prend la majuscule initiale lorsqu'il suit le nom de la rue. Les abréviations correspondantes (E., O., S., N.) peuvent être utilisées si l'espace est insuffisant.

360, rue Laurier Ouest
151, boulevard Saint-Laurent E.

d) Bureau et étage

Les adresses de la fonction publique comportent souvent un numéro de bureau ou d'étage. Dans ce sens, les termes chambre et suite sont des calques de l'anglais et sont par conséquent à éviter. On indique le bureau et l'étage sur la même ligne que le nom de la rue ou, si l'on manque d'espace, sur la ligne précédente.

Édifice Blackburn
85, rue Sparks, bureau 400

Division de la Terminologie
Centre de documentation
3^e étage
165, rue de l'Hôtel-de-Ville

e) Case postale ou boîte postale

Aux fins d'uniformisation, on recommande de ne plus utiliser l'expression boîte postale (et son abréviation B.P.) et de se servir plutôt de case postale (abréviation C.P.). On indique la succursale sur la même ligne que la case postale.

Madame Caroline Séguin
1425, rue Lachance
C.P. 4001, succursale A
Moncton (Nouveau-Brunswick)

f) Ville et province

Le nom de la ville, ou de la municipalité, s'écrit au long avec une majuscule initiale aux divers éléments de l'appellation. On écrit également le nom de la province en toutes lettres, à côté du nom de la ville, entre parenthèses.

1141, route de l'Église
Sainte-Foy (Québec)

g) Code postal

Le code postal doit figurer sur la même ligne que les indications de la municipalité et de la province; il est séparé de la mention de la province par deux espaces.

Winnipeg (Manitoba) R3C 3G7

h) Nom du pays

Le nom du pays ne figure que sur les envois destinés à l'étranger. On le met seul sur la dernière ligne de l'adresse, en majuscules. On l'écrit de préférence en français ou en anglais, ou dans la langue du pays de destination. Pour ce qui est des autres éléments de l'adresse, on suit les usages du pays de destination.

Mr. Vonnie Brown
1515 Applewood Road
Baton Rouge LA 70808
ÉTATS-UNIS

Hotel Jesuitenmuhle
Muhlgasse 30
A-2320 Wien-Schwechat
AUTRICHE

2.11.3 Traduction des adresses

Selon la Norme canadienne d'adressage de la Société canadienne des postes, l'adresse peut être rédigée en anglais ou en français, au goût du destinataire. Quelques grands principes s'appliquent cependant à la transposition des adresses en français :

— Titre de civilité

On peut le traduire si l'on sait que l'on s'adresse à un francophone. En cas de doute, il faut s'abstenir.

— Titres de fonction, noms de services ou de raisons sociales

Il n'est conseillé de traduire ces mentions que si on en connaît la forme officielle en français.

— Nom de l'immeuble

Les génériques Tower, Complex, Centre peuvent être traduits par les termes « tour », « complexe », « centre ». Quant au terme Building, qui peut se traduire par « édifice » ou par « immeuble », il n'est pas traduit lorsqu'il entre dans une appellation dont il n'existe pas d'équivalent officiel en français.

L'édifice Lester B. Pearson

— Générique

Il est conseillé de traduire uniquement les termes génériques pour lesquels il n'existe en français qu'un seul équivalent (soit Street, Avenue, Boulevard). À noter que les termes Street et Avenue ne sont pas traduits lorsqu'ils sont précédés d'un numéral ordinal.

52nd Street

On ne met pas de virgule entre le numéro et le nom de la rue dans les cas où l'on n'a pas traduit celui-ci.

350 Chickadee Road (et non 350, Chickadee Road)

— Point cardinal

Le point cardinal est traduit chaque fois que le générique l'a été.

— Mentions Apartment, Room, Suite, Floor, Ground Floor

Dans les cas où le nom de la rue est donné en français, on traduit les termes Apartment, Room, Suite, Floor, Ground Floor par « appartement », « pièce », « porte » ou « bureau », « étage », « rez-de-chaussée ».

Remarque :

Les adresses ainsi traduites ne présenteront pas toujours un aspect homogène, c'est-à-dire qu'elles pourront comporter des éléments en français et d'autres en anglais. Cette incohérence apparente se justifie par le fait que chaque élément de l'adresse concerne des personnes et des services différents (le facteur, le destinataire, etc.).

2.12 Majuscules

La majuscule ne sert pas seulement à mettre en évidence les noms propres. En français, les règles concernant les majuscules sont fort complexes et souvent incohérentes. Plusieurs des ouvrages de référence cités à la section 1 traitent en détail de ces règles et se complètent. Quelques parties du présent guide de rédaction en

expliquent certains usages (voir par exemple, 2.1, 2.2, 2.4, 2.6, 2.11, etc.). Suivent quelques principes dont il faut tenir compte dans les publications du Ministère.

N.B. Lorsqu'il s'agit d'une traduction non officielle d'un organisme, tous les termes sont en minuscules.

a) Pour désigner un gouvernement ou un ministère, l'usage établi consiste à mettre la majuscule au substantif qui détermine le mot gouvernement ou ministère, ceux-ci gardant la minuscule.

le gouvernement du Canada
le ministère des Finances

b) Prend la majuscule la désignation des institutions, services de l'État, directions générales et directions des ministères, organes du pouvoir judiciaire et tribunaux administratifs, établissements publics ou parapublics, et organismes internationaux.

l'Assemblée nationale (du Québec)
la Banque mondiale
la Chambre des communes
le Comité consultatif des affaires politiques
la Commission de la capitale nationale
le Conseil privé
la Cour fédérale du Canada
la Direction des affaires publiques
la Direction générale des communications
le Fonds monétaire international
le Parlement
le Secrétariat du Conseil du Trésor
l'Agence canadienne de coopération internationale
Exportation et développement Canada (EDC)
la Corporation commerciale canadienne

c) Les mots programme, accord, convention, traité, loi, stratégie et conférence prennent la majuscule s'ils font partie de noms officiels et s'ils sont repris seuls pour désigner les appellations déjà mentionnées.*

le Programme de stages internationaux pour les jeunes
l'Accord de libre-échange Canada-Chili
le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires
la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains

*Une liste des principaux accords et traités internationaux figure à l'annexe II.

d) On met la majuscule au substantif qui désigne un peuple, une race ou les habitants d'une région déterminée. Lorsque cette désignation est un nom composé, chacun des éléments reliés par le trait d'union prend la majuscule.

les Canadiens
les Européens
un Noir
un Oriental
une Québécoise
les Franco-Manitobains
les Anglo-Québécois
les Italo-Canadiens

les Néo-Zélandais

N.B. Au Canada, l'usage veut qu'on mette la majuscule aux termes Amérindien, Autochtone, Cri, Inuit, Indien inscrit, Métis, Premières Nations, etc., utilisés comme substantifs désignant des personnes, une tribu ou un toponyme. Quand ils désignent un dialecte ou sont employés comme adjectifs, ils suivent la règle habituelle.

On met la minuscule à l'adjectif qui renvoie à un peuple, à une race ou aux habitants d'une région déterminée, et à celui qui, qualifiant un nom de peuple, est le second élément d'une dénomination double. On met aussi la minuscule aux noms employés pour désigner la langue.

la littérature canadienne
une éducation européenne
un Canadien français
une Canadienne anglaise
elle parle espagnol

N.B. Le nom de peuple devrait conserver la majuscule lorsqu'il est attribut. C'est l'usage le plus répandu.

Ma grand-mère était Allemande.

e) Les noms géographiques, ou toponymes, sont généralement composés d'un générique et d'un spécifique. Le générique est l'élément qui identifie de façon générale la nature de l'entité (baie, lac, rivière, village, etc.), alors que le spécifique identifie l'entité de façon particulière (dans montagnes Rocheuses et rivière des Outaouais, Rocheuses et Outaouais sont des spécifiques).

Le générique prend normalement la minuscule sauf dans les appellations légales et les appellations toponymiques désignant une entité géographique. Le spécifique prend toujours la majuscule.

la baie de Fundy
les Grands Lacs
l'océan Pacifique
les îles Cook
les provinces maritimes, mais les Maritimes
la ville de Montréal, par contre, lorsqu'il est question de l'organisme municipal, on dira : « Les bureaux de la Ville de Montréal se situent près d'ici. »

f) On met la majuscule aux points cardinaux qui, employés comme noms ou comme adjectifs, désignent une région, un État ou un territoire, un continent ou une portion de continent, une partie quelconque de la terre.

le Grand Nord
le pôle Nord
l'hémisphère Sud
l'Amérique du Nord
l'Atlantique Sud
voyager dans l'Ouest

Pour des raisons de simplicité et de logique, nous recommandons d'appliquer la même règle lorsque le point cardinal est suivi d'un complément introduit par de ou du.

Il habite dans le Nord de l'Ontario.
On annonce de la pluie pour tout l'Est du pays.

Il convient aussi de mettre la majuscule aux points cardinaux qui font partie d'un nom de lieu ou d'une adresse.

le cap Nord
rue Sainte-Catherine Ouest

On met enfin la majuscule aux points cardinaux qui entrent dans le nom d'entités architecturales.

l'édifice du Centre, l'édifice de l'Ouest (édifices du Parlement)
la tour Est
la gare du Nord

Par contre, on met la minuscule aux points cardinaux qui désignent une position du compas, une direction, une orientation, une situation relative.

le nord magnétique
le côté ouest de l'étage
une fenêtre exposée à l'est

2.13 Italique

a) L'italique, opposé au caractère romain, sert à faire ressortir certains mots ou à leur conférer un caractère particulier. Se mettent en italique les titres de : livres, brochures, études et rapports publiés, films, émissions de télévision et de radio, œuvres d'art (titres de peintures, pièces de théâtre ou de musique, etc.), journaux, magazines et périodiques.

N.B. Le titre des articles ou autres parties des publications mentionnées ci-dessus se mettent entre guillemets.

Le Canada dans le monde
le journal *La Presse*
la chanson *La vie en rose*
« *Le Vaisseau d'Or* » est tiré des *Poésies complètes* de Nelligan.

b) Le titre des textes de loi (lois et règlements d'application) et des causes de jurisprudence est toujours mis en italique. Noter toutefois que dans les causes, l'abréviation c. (contre) s'écrit en romain.

la *Loi sur les langues officielles*
Kelso c. la Reine

c) Les mots en langue étrangère qui n'ont pas été francisés et les locutions latines (à part celles qui sont vraiment entrées dans l'usage français) sont mis en italique.

la *gran familia*, *de facto*, *ex cathedra*, etc.

Les mots étrangers qui ont été francisés s'écrivent en romain et prennent l'accent s'il y a lieu. Comme dans le cas du latin, il n'est pas toujours facile de savoir si un mot étranger est accrédité par l'usage. Le fait qu'un mot soit l'objet d'une entrée dans un dictionnaire courant nous fournit déjà un bon indice. C'est aussi une question de jugement.

ad hoc, *grosso modo*, *intérim*, *leitmotiv*, *post-scriptum*, *curriculum vitæ*, *référendum*

Les noms étrangers d'organismes, d'entreprises, d'institutions, de bâtiments, de groupes, de manifestations artistiques ou sportives, de compagnies de théâtre, de troupes de danseurs, d'orchestres, sont toujours en caractères ordinaires.

la General Motors
la Food and Drug Administration
le Foreign Office
le Massachusetts Institute of Technology
l'Istituto per la Ricostruzione Industriale

d) Le nom donné en propre à un bateau, à un train, à un avion, à un engin spatial, etc., s'écrit en italique.

le *Titanic*

Il s'agit dans tous ces cas du nom de baptême donné à un seul et unique véhicule. Le nom propre attribué à une marque, à un modèle ou à un type de fabrication reste, lui, en caractères ordinaires.

une Toyota

2.14 Nombres

2.14.1 En lettres, en chiffres arabes ou en chiffres romains?

La numérotation de un à neuf s'écrit en toutes lettres; utiliser ensuite les chiffres. Les pourcentages et les mesures s'écrivent toujours en chiffres. Les chiffres romains suggèrent un caractère officiel et ne sont utilisés que pour indiquer le rang d'un élément dans une ensemble (voir détails quelques paragraphes plus bas).

Ce matériel est vieux de huit ans.
Cette mission commerciale comptait 11 entreprises.
Le chiffre d'affaires a augmenté de 9 p. 100.
Elle a parcouru 580 km.
Le bureau est à 3 km de sa maison.

Si une énumération comporte à la fois des chiffres inférieurs et supérieurs à neuf, mettre la numérotation en chiffres.

Les groupes à l'étude étaient formés de 8, de 12 et de 16 participants.

Lorsqu'une phrase commence par un nombre, l'écrire en toutes lettres ou, mieux encore, écrire la phrase autrement.

Vingt-trois pays ont signé la Convention.
La Convention a été signée par 23 pays.

Malgré l'utilisation de plus en plus courante d'autres systèmes, les **chiffres romains** conservent certaines de leurs fonctions traditionnelles. On y recourt encore pour représenter le nombre qui précise le rang d'un élément particulier dans un ensemble.

Au Ministère, les contextes les plus susceptibles d'appeler l'emploi des chiffres romains sont relatifs aux grandes manifestations convoquées périodiquement ou aux siècles et millénaires.

le XVIII^e siècle ou le Siècle des lumières
Les XXI^{es} Jeux olympiques ont eu lieu à Montréal en 1976.
le IV^e Sommet des Amériques

2.14.2 Espacement et décimale

Dans le cas des nombres de quatre chiffres ou plus, séparer les milliers par une espace (et non une virgule). Si ces chiffres sont accompagnés de décimales, faire suivre le nombre entier d'une virgule. Lorsque le nombre est inférieur à 1, la décimale doit être précédée d'un zéro.

3 402
285 000
485,27
0,55

Les numéros de lois, d'articles, de pages, d'années et d'adresses s'écrivent en chiffres; on ne laisse alors aucune espace.

la loi 1578
l'article 1456
la page 3287
en 1995
12478, rue Dupont

2.14.3 Million, milliard, etc.

Pour éviter de multiplier les zéros à la suite d'un nombre, on écrit en lettres million, milliard, billion, etc. Au Ministère, il est d'usage qu'ils soient précédés de chiffres. Ainsi, on peut écrire :

1 million de réfugiés
10 millions d'habitants
30 milliards d'étoiles

2.14.4 Date

Les noms de jours et de mois s'écrivent en minuscules. L'article « le » se met avant le jour (et non après), sans virgule. Si la date est inscrite après le nom de lieu, on séparera les deux informations d'une virgule.

La campagne sera lancée le dimanche 21 août 2006 à Québec.
La séance plénière se tiendra à Montréal, le 12 septembre prochain.

Dans une lettre, la date se met à droite. On écrit le jour en chiffres, le mois en lettres et l'année en chiffres.

Le 31 octobre 2005

La représentation numérique des dates se fait dans l'ordre jour, mois, année, les chiffres étant séparés par des traits d'union.

29-4-2004 (le 29 avril 2004) et non 4-29-2004

Il ne faut pas abrégé l'année.

en 1993 et non en 93
dans les années 1990 et non dans les années 90

Le premier jour du mois s'écrit avec un exposant.

le 1^{er} février

Il est préférable d'utiliser les chiffres romains pour les siècles.

le XXI^e siècle

2.14.5 Heure et minute

Dans les textes courants, y compris les horaires de réunions, il convient d'observer l'usage suivant :

14 h - 14 h 5 - 14 h 30

La lettre h, sans point abrégatif, est précédée et suivie d'une espace. En français, l'heure ne s'exprime pas en deux tranches de 12 heures comme en anglais, mais plutôt de 1 à 24.

Il n'est pas recommandé d'écrire « 14 h 00 », « 14 hres » ni « 14 h 05 ». Écrire plutôt « 14 h » ou « 14 h 5 ».

Lorsqu'il est nécessaire de préciser s'il s'agit de l'heure normale de l'Est (HNE) ou de l'heure avancée de l'Est (HAE), il est recommandé d'utiliser l'acronyme approprié.

L'autobus quittera Montréal à 16 h 45 (HNE).
Le repas sera servi à 12 h (HAE)

2.14.6 Pourcentage

En règle générale, l'expression « pour cent » s'écrit « p. 100 ». Le symbole % est réservé aux tableaux et aux figures. On suggère cependant d'utiliser le symbole dans les textes qui comportent de nombreuses données statistiques.

Séparer le chiffre de l'expression ou du symbole par une espace insécable. Pour former une espace insécable avec WordPerfect, appuyer sur la touche Ctrl puis sur la barre d'espacement.

3 p. 100 ou 3 % et non 3p.100 ou 3%

2.14.7 Sommes d'argent et signes monétaires*

En règle générale, les sommes d'argent s'écrivent en chiffres et le signe monétaire se place après le nombre, séparé d'une espace*.

10 \$

Il ne faut pas utiliser de symbole avec une somme exprimée en millions ou en milliards écrite entièrement ou partiellement en lettres.

Des millions de dollars ont été dépensés depuis le début du projet.
15 millions de dollars et non 15 millions \$
1,5 milliard de dollars (noter que milliard reste ici au singulier puisqu'il s'agit d'une somme inférieure à 2)

Les sommes contenant le mot « mille » et les sommes en-deçà de celui-ci s'écrivent en chiffres, avec le symbole*.

15 000 \$

Si le nombre est entier (sans décimale) et qu'il n'y a pas de comparaison, ne pas ajouter de virgule ni de zéros.

15 \$ et non 15,00 \$

Cependant, on écrira : Le prix unitaire est passé de 6,00 \$ à 6,08 \$.

Dans les publications canadiennes, on présume sans grand risque de se tromper que les sommes d'argent sont en dollars canadiens. Si l'on mentionne plus d'une monnaie, on se servira des symboles conventionnels*.

225 \$CAN - 300 \$US (noter l'espace entre le chiffre et le symbole \$ mais l'absence d'espace après le symbole \$)

2,3 millions de dollars canadiens

3,1 millions de dollars américains

*Dans les communiqués de presse, les avis aux médias et les discours des ministres, on inscrira dollars en lettres. Ne pas y utiliser le symbole \$.

2.14.8 Température

On exprime la température en faisant suivre le nombre d'une espace et du petit zéro en exposant (°) tenant lieu du mot degré.

À 40° sous zéro, les échelles Celsius et Fahrenheit indiquent la même température.

Lorsque la nature du degré doit être précisée, on laisse une espace entre le nombre et le petit zéro supérieur, que l'on accole alors au symbole de l'échelle de température.

La glace fond à 32 °F et à 0 °C.

2.15 Ponctuation

2.15.1 Espacement des signes typographiques

Le tableau suivant, extrait du *Guide du rédacteur*, donne l'espacement entre les signes de ponctuation et les mots.

Signe	Avant le signe	Après le signe
Astérisque (devant le mot)	espace	rien
Astérisque (après le mot)	rien	espace
Barre oblique	rien	rien
Crochet ouvrant	espace	rien
Crochet fermant	rien	espace
Deux-points	espace insécable	espace
Guillemet français ouvrant	espace	espace insécable
Guillemet français fermant	espace insécable	espace
Guillemet anglais ouvrant	espace	rien
Guillemet anglais fermant	rien	espace
Parenthèse ouvrante	espace	rien
Parenthèse fermante	rien	espace
Point	rien	espace
Point d'exclamation	rien	espace
Point d'interrogation	rien	espace
Points de suspension	rien	espace
Point-virgule	rien	espace
Tiret	espace	espace
Virgule	rien	espace
Virgule décimale	rien	rien

N.B.

1. Le point final, tout comme le point d'exclamation et le point d'interrogation, est suivi d'une seule espace.
2. L'espace insécable s'utilise pour empêcher que soient séparés des éléments devant figurer sur la même ligne. La plupart des logiciels de traitement de texte permettent de l'insérer au moyen d'une commande spéciale. Quand on souhaite former une espace insécable avec WordPerfect, il s'agit d'appuyer sur la touche Ctrl puis sur la barre d'espacement.

2.16 Bibliographies et notes

2.16.1 Bibliographies

La bibliographie est habituellement placée en fin d'ouvrage. Elle précède toujours l'index. En principe, une notice complète se compose, dans l'ordre, des éléments suivants :

- l'auteur
- le titre
- les auteurs secondaires
- le numéro de l'édition
- l'adresse bibliographique
- le nombre de pages ou de volumes
- la collection
- les notes (renseignements supplémentaires)

Dans les listes bibliographiques, la mention de l'auteur se termine toujours par un point. Les autres éléments sont séparés par une virgule, et le nom de la collection est suivi d'un point. S'il y a des notes, elles sont ajoutées après ce point, et se terminent aussi par un point. On a donc le schéma suivant :

NOM de l'auteur, prénom. *Titre*, auteurs secondaires, numéro de l'édition, lieu de publication, maison d'édition, date de publication, nombre de pages, « Collection ». Notes.

CANADA. CONSEIL DU TRÉSOR. *Le guide des gestionnaires*, 3^e éd., Ottawa, le Conseil, 1993.

CATHERINE, Robert. *Le style administratif*, nouv. éd. rev. et augm., Paris, Albin Michel, 1988, 181 p.

CLAS, André, et Paul A. HORGUELIN. *Le français, langue des affaires*, Montréal, McGraw-Hill, 1991.

JASMIN, Claude. *Le gamin*, Montréal, L'Hexagone, 1990.

MORENCY, Pierre. *L'oeil américain*, préface de Jean-Jacques Brochier, illustrations de Pierre Lussier, Montréal, Boréal, 1989.

RICHTER, Brigitte. *Précis de bibliothéconomie : pratique de la fonction documentaire*, avec la collaboration de Marcelle Ménil et de Maurice Richter, 4^e éd. rév. et mise à jour, Munich, K.G. Saur, 1987, ix-289 p. Publié antérieurement sous le titre : *Bibliothéconomie*. Comprend un index.

Remarques :

Le nom de l'auteur est en majuscules; il est suivi du prénom ou, parfois, de l'initiale. Le prénom ou l'initiale est suivi d'un point.

DRILLON, Jacques.

S'il y a deux ou trois auteurs, le prénom et le nom des autres auteurs s'écrivent à la suite, séparés par une virgule, le dernier étant précédé de la conjonction « et ».

BÉLANGER, Jules, Marc DESJARDINS et Yves FRENETTE.

S'il y a de nombreux auteurs, on fera suivre le nom du premier auteur de l'abréviation « et coll. » (signifiant et collaborateurs).

LINTEAU, Paul-André, et coll.

Le titre de l'ouvrage est noté en italique, en minuscules (à l'exception de la majuscule initiale et des noms propres qui le composent). Suivent le lieu de publication, l'éditeur, la date de publication et le nombre de pages.

LALANNE-BERDOUICQ, P. *Pourquoi parler français*, Paris, Éditions Fleurus, 1993, 258 p.

S'il s'agit d'un article, le titre est placé entre guillemets, suivi de la préposition « dans » et du titre du journal, de la revue ou du périodique, mis en italique. On donne ensuite le numéro du volume et, s'il y a lieu, le numéro du périodique. La notice se termine par les numéros des première et dernière pages de l'article, séparées par un trait d'union.

BORDELEAU, D. « Entreprises : Avez-vous un plan B ? », dans *Commerce*, vol. 97, n° 1, janvier 1995, p. 54-59.

2.16.2 Notes en bas de page

L'information bibliographique d'un document est très souvent donnée dans une note numérotée qui indique la source d'une citation ou d'un ouvrage intéressant à consulter. Idéalement, ces notes se mettent en bas de page, mais il est parfois plus commode de les rassembler en fin de chapitre ou de document.

Les références données dans une note se présentent de la même manière que les références dans une liste bibliographique, à ces exceptions près :

- le prénom précède le nom de famille;
- les noms de famille sont en minuscules (et non en lettres majuscules);
- le nom de l'auteur est séparé du titre par une virgule (et non par un point).

1. Laurent Maillot et Benoît Melançon, *Le Conseil des arts du Canada, 1957-1982*, Montréal, Leméac, 1982, p. 27.

Pour renvoyer le lecteur à la note, on emploie un appel de note. Les appels de note se mettent toujours avant le signe de ponctuation final, en exposant, sans parenthèses et sans espace.

La situation s'est nettement améliorée, selon les auteurs du rapport¹.

Il est préférable de recommencer la numérotation des appels de note à chaque chapitre plutôt que d'avoir recours à la numérotation continue dans tout un ouvrage.

2.17 Noms géographiques étrangers

On hésite souvent sur la façon correcte d'écrire les toponymes étrangers. Certains noms possèdent un équivalent reconnu en français (comme Floride, Londres ou Rome), mais beaucoup d'autres sont orthographiés de diverses façons dans les dictionnaires. De même, quantité de lieux ne sont pas désignés sous le même nom d'une langue à l'autre, notamment en anglais et en français. C'est le cas d'un bon nombre de villes qui ont conservé leur appellation originale en anglais, mais non en français.

Cartagena en espagnol et en anglais, mais Carthagène en français

Il faut donc toujours faire preuve de prudence dans ce domaine. Devant les caprices de l'usage, le rédacteur doit consulter les sources récentes les plus fiables, c'est-à-dire les bons dictionnaires de noms propres, les dictionnaires bilingues et les publications sérieuses de langue française.

L'orthographe des noms géographiques varie parfois d'un ouvrage à l'autre. Si l'on veut faire un choix éclairé, il faut s'appuyer sur certains principes.

— Employer une forme courante. Il faut éviter les graphies parfaitement françaises mais qui sont inexistantes ou qui n'ont plus cours. Ainsi on doit écrire :

Detroit et non Détroit
Istanbul et non Istanboul
Johannesburg et non Johannesburg
New Delhi et non Nouvelle-Delhi

Lorsque l'usage est hésitant, on doit néanmoins choisir la forme la plus française possible. Par exemple, Koweït est préférable à Kuwait.

— Tenir compte de l'évolution de l'usage. L'usage anglais finit par s'imposer dans certains cas. De même, des pays changent de nom, par exemple :

la Biélorussie devenue le Bélarus
la Kirghizie devenue le Kirghizistan
la Moldavie devenue la Moldova
la Turkménie devenue le Turkménistan

Les nouvelles appellations ont préséance même si elles ne sont pas toujours entrées dans l'usage courant.

N.B. Consulter l'annexe III pour une liste des pays, de leurs noms officiels, de leurs habitants et de leurs capitales.

— Éviter les graphies trop savantes. En français, on peut soit conserver, soit omettre les signes des langues étrangères, tels que les accents graves, les accents aigus, les trémas, les tildes, les barres, etc. Il est important de ne pas ajouter de signes de son propre chef : à moins que le rédacteur ait une connaissance parfaite de la langue en question, ce genre d'exercice peut occasionner des erreurs.

— Bien que le genre des pays soit facile à trouver (voir l'annexe III), celui des régions, des États, des villes, etc. l'est moins. Les ouvrages hésitent souvent à se prononcer parce que l'usage n'est pas toujours fixé, tant pour le genre que pour l'emploi de l'article. Si aucun genre n'est indiqué, on peut employer un générique comme « l'État de », « la province de », « la région de », etc.

— Dans le cas de **Tchornobyl**, on préférera cette graphie, qui est la véritable graphie phonétique, à Tchernobyl, qui est le nom russifié d'une ville d'Ukraine. Même chose pour l'anglais, c'est-à-dire qu'on préférera **Chornobyl** à Chernobyl, pour les mêmes raisons.

2.17.1 Provinces, villes, villages et autres entités géographiques canadiennes

Au Canada, les noms figurant sur les cartes officielles du gouvernement fédéral ont été autorisés par l'entremise de la Commission de toponymie du Canada (CTC), qui relève de Ressources naturelles Canada. Il est possible d'effectuer une recherche en ligne dans la Base de données toponymiques du Canada (BDTC) pour connaître le nom

exact d'une ville, d'un village, d'un lac ou de toute autre entité géographique au Canada. Cette base de données est disponible à l'adresse suivante : http://geonames.nrcan.gc.ca/search/search_f.php.

3. Abréviations

En général, il faut éviter d'abrégier les mots. Seules font exception à ce principe les abréviations des titres de civilité et celles des titres honorifiques ou religieux, à condition que l'on parle de la personne sans s'adresser à elle et que l'on mentionne son nom ou sa qualité. Les abréviations courantes peuvent s'employer où un manque d'espace justifie l'emploi de mots abrégés. Généralement, ce n'est pas une faute que d'écrire les mots au long.

3.1 Titres de civilité

Les titres de civilité monsieur, madame, mademoiselle s'abrègent de la façon suivante :

M. (monsieur)	MM. (messieurs)
M ^{me} (madame)	M ^{mes} (mesdames)
M ^{lle} (mademoiselle)	M ^{lles} (mesdemoiselles)

L'abréviation M^{me} traduit également l'anglais Ms. La forme madelle (contraction de madame et de mademoiselle) n'a pas été retenue par l'usage. Il est donc déconseillé de l'utiliser. En général, il vaut mieux ne pas se servir du titre mademoiselle, étant donné qu'il fait allusion à la situation de famille de la personne (femme non mariée). On ne s'en servira que si l'intéressée tient à ce titre ou s'il s'agit d'une jeune fille. On n'utilisera donc, pour les femmes, que le titre madame.

Le terme docteur s'abrège de la façon suivante :

D ^r , Dr (docteur)	D ^{rs} , Drs (docteurs)
D ^{re} , Dre (docteure)	D ^{res} , Dres (docteures)

Employés sans autre précision, le mot docteur et son abréviation ne s'appliquent en français qu'aux diplômés en médecine, en dentisterie et en art vétérinaire. Pour désigner les titulaires d'un autre doctorat universitaire, il convient le plus souvent d'employer selon le cas M. (monsieur) ou M^{me} (madame). Dans les listes de participants à des colloques, des congrès, etc., on peut, si l'on doit reproduire les titres et qualités de chacun, rendre Doctor par l'abréviation appropriée (Ph. D., Litt. D., D. ès L., etc.), après le nom de la personne.

En général, les titres de civilité et les titres honorifiques s'abrègent lorsqu'ils sont suivis du nom de famille ou de la mention d'une qualité (titre de noblesse, fonction, grade, etc.) et que l'on parle de la personne en question.

M. Brodeur a-t-il pris connaissance de ce rapport?
C'est à M^{me} Bérubé de trancher la question.

Les titres **ne** s'abrègent **pas** quand on s'adresse à la personne elle-même ni, par conséquent, dans une adresse ou dans la vedette d'une lettre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.
Pourriez-vous, Madame Fournier, lui expliquer de quoi il s'agit?

Monsieur Jean Labonté
92, rue Maurice
Hull (Québec)

3.2 Premier/première, deuxième, etc.

Premier et première s'abrègent en 1^{er} et 1^{re} et non en 1^{ier} et 1^{ière}. Deuxième s'abrège en 2^e et non en 2^{ème} et deuxièmes, en 2^{es}, etc. L'abréviation du suffixe ordinal prend la marque du pluriel, quel que soit le système de numérotation utilisé.

Parmi les exportations du Canada, ce secteur est le 11^e plus important.
Les IV^{es} Jeux de la Francophonie ont eu lieu en 2001.

3.3 Provinces et territoires

Alberta (fém.) - Alb.
Colombie-Britannique (fém.) - C.-B.
Île-du-Prince-Édouard (fém.) - I.-P.-É.
Manitoba (masc.) - Man.
Nouveau-Brunswick (masc.) - N.-B.
Nouvelle-Écosse (fém.) - N.-É.
Nunavut (masc.) - Nt
Ontario (masc.) - Ont.
Québec (masc.) - Qc ou QC
Saskatchewan (fém.) - Sask.
Terre-Neuve-et-Labrador (fém.) - T.-N.-L.
Territoires du Nord-Ouest (masc. plur.) - T.N.-O.
Yukon (masc.) - Yn

3.4 Sigles et acronymes

Un sigle est une suite de lettres initiales formant une abréviation (p. ex., MAECI). Un acronyme peut comporter des lettres autres que des initiales et se prononce comme un mot ordinaire (p. ex., CARICOM).

Il est recommandé d'écrire l'appellation au long dès sa première mention, et de la faire suivre, entre parenthèses, du sigle ou de l'acronyme.

Le Canada est membre de l'Organisation des États américains (OEA). L'OEA vise à...

On constate une certaine confusion dans la graphie des sigles en ce qui concerne les points abrégatifs, les majuscules et les accents. Par souci de simplification, les règles suivantes devraient être utilisées :

1. La suppression des points abrégatifs

OTAN plutôt que O.T.A.N.

2. L'emploi exclusif des majuscules

UNESCO plutôt que Unesco

3. La non-accentuation

ALENA plutôt que ALÉNA

N.B. Cette recommandation ne vise pas les sigles qui sont devenus des noms communs, tels que cégep, ovni, sida, etc. Ceux-ci se plient aux règles de l'accentuation française et, contrairement aux autres sigles qui sont invariables, prennent un « s » au pluriel. En outre, les abréviations des provinces, territoires et pays conservent la ponctuation et l'accentuation, car ce ne sont pas des sigles (p. ex., l'Î.-P.-É. ou les É.-U.).

Les sigles français prennent normalement le genre du premier substantif énoncé.

le PIB (le produit national brut)

Les sigles français ne prennent pas la marque du pluriel.

Les ONG

Les sigles empruntés à l'anglais ou à d'autres langues prennent le genre qu'aurait l'équivalent français du nom de l'entité.

le FBI (le Federal Bureau of Investigation)

Contrairement à l'usage anglais, les sigles s'emploient généralement avec l'article.

3.5 Liste d'abréviations et de symboles

A

@ - a commercial; arobas

AC - administration centrale

add. - addition

amér. - américain; américanisme

anc. - ancien

ann. - annexe

app. - appartement

app., append. - appendice

apr. J.-C. - après Jésus-Christ

A/R, A. R. - accusé de réception; à rappeler; avis de réception

a/s de - aux soins de

assoc. - association

ATME - appareil de télécommunications pour malentendants

av. - avenue

av. J.-C. - avant Jésus-Christ

avr. - avril

B

bd, boul. - boulevard

BD, B.D. - base de données

BD, bédé - bande dessinée

bibl. - bibliothèque

bibliogr. - bibliographie; bibliographique

biogr. - biographie; biographique

bull. - bulletin

bur. - bureau

C

¢ - cent (monnaie)

c. - contre

c.-à-d. - c'est-à-dire

can. - canadien

cap. - capitale

c.c. - copie conforme

CD - corps diplomatique

CD-ROM, cédérom - disque compact à mémoire morte (compact disk read-only memory)

cf. - se reporter à (du latin *confer*)

ch. - chemin; chèque

chap. - chapitre

Cie - compagnie

circ. - circonscription

cl - centilitre

col. - colonne

coll. - collectif; collection; collaborateur

concl. - conclusion

coop. - coopération; coopérative

C.P. - case postale

CV - curriculum vitae

D

d. - date

déc. - décembre

dest. - destinataire

dim. - dimanche

dir. - directeur, directrice; direction

disp. - disponible

dl - décilitre

doc., docum. - document; documentation

douz., dz - douzaine

dr. - droit; droite

Dr, D^r; Dre, D^{re} - docteur; docteure

Drs, D^{rs}; D^{res}, D^{res} - docteurs; docteures

dupl. - duplicata

°C - degré Celsius

°F - degré Fahrenheit

E

E. - est

écon. - économie

éd. - éditeur, editrice; édition

enr. - enregistrée (raison sociale)

env. - environ

err. - *erratum*, *errata* (erreur, erreurs)

ét. - étage

É.-U. - États-Unis

etc. - *et cetera*

et coll. - et collaborateurs

ex. - exemple

exerc. - exercice

exp. - expéditeur

F

F.A.B. - franco à bord
FAQ - foire aux questions
féd. - fédéral; fédération
fém. - féminin
févr. - février
F.G. - frais généraux
fig. - figure
fin. - finance(s)
fl. - fleuve
form. - format
fr. - français
F.S. - faire suivre

G

g. - gauche
gén. - général
Go - gigaoctet
gouv. - gouvernement

H

h - heure
HAE - heure avancée de l'Est
hab. - habitant
haut. - hauteur
HNE - heure normale de l'Est
hon. - honorable
Hz - hertz (fréquence)

I

ibid. - *ibidem* (au même endroit)
id. - *idem* (le même auteur)
inc. - incorporée
incl. - inclusivement
inf. - information
inform. - informatique
ing. - ingénieur, ingénieure
int. - intérêt
internat. - international
introd. - introduction
ital. - italique

J

j - jour
janv. - janvier
jeu. - jeudi
juill. - juillet
jur., jurid. - juridique

K

kg - kilogramme
km/h - kilomètre à l'heure
ko - kilo-octet
kW - kilowatt

L

l - litre
larg. - largeur

latit. - latitude
lb - livre (poids)
légl. - législation; législature
lex. - lexique
liv. - livre (ouvrage)
livr. - livraison
LL. AA. - Leurs Altesses
LL. AA. II. - Leurs Altesses Impériales
LL. AA. RR. - Leurs Altesses Royales
LL. EE., LL. EExc. - Leurs Excellences
LL. Éém. - Leurs Éminences
LL. GG. - Leurs Grandeurs
LL. MM. - Leurs Majestés
LL. MM. II. - Leurs Majestés Impériales
LL. MM. RR. - Leurs Majestés Royales
long. - longueur
longit. - longitude
ltée - limitée (raison sociale)
lun. - lundi

M

m - mètre
m. - mois
M., MM. - monsieur, messieurs
maj. - majuscule
mar. - mardi
masc. - masculin
max. - maximum
M^e, M^{es} - maître, maîtres
mer. - mercredi
métr. - métrique
Mgr, M^{gr}; Mgrs, M^{grs} - monseigneur; messeigneurs
min - minute
min. - minimum
ml - millilitre
Mlle, M^{lle}; Milles, M^{lles} - mademoiselle; mesdemoiselles
Mme, M^{me}; Mmes, M^{mes} - madame; mesdames
m/s - mètre par seconde

N

N. - nord
N.B. - *nota bene*
n^{bre} - nombre
NDLR - note de la rédaction
NDT - note du traducteur
n^o, n^{os} - numéro, numéros
nov. - novembre
N/Réf. - notre référence

O

o - octet
O. - ouest
obs. - observation
oct. - octobre
ONG - organisation non gouvernementale
ordin. - ordinateur
oz - once

P

p. - page(s)
paragr. - paragraphe
parenth. - parenthèse(s)
part. - partie
PC - Presse canadienne
p. 100, % - pour cent
p. c. q. - parce que
P.D. - port dû
PDG, P.-D. G. - président-directeur général, présidente-directrice générale
p. ex. - par exemple
pi - pied
p. i. - par intérim
PIB - produit intérieur brut
p.j., P.J. - pièce jointe
plur. - pluriel
PME - petite ou moyenne entreprise, petites et moyennes entreprises
PMI - petite ou moyenne industrie, petites et moyennes industries
PNB - produit national brut
po - pouce
p.p. - par procuration
P.P. - port payé
préf. - préface
progr. - programme
prov. - province
P.-S. - post-scriptum
publ. - public; publié
p.-v. - procès-verbal

Q

QG - quartier général
QI - quotient intellectuel

R

RAM - mémoire vive (random access memory)
RC, r.-de.-ch. - rez-de-chaussée
RD, R-D, R et D - recherche et développement
recomm. - recommandation; recommandé
réf. - référence
rem., R. - remarque
R. P. - révérend père
R.R. - route rurale
RR. PP. - révérends pères
R.S.V.P. - Répondez s'il vous plaît
rte - route

S

s - seconde
s. - siècle
S. - sud
S. A. - Son Altesse
S. A. I. - Son Altesse Impériale
sam. - samedi
S. A. R. - Son Altesse Royale
S. E., S. Exc. - Son Excellence
S. Em. - Son Éminence
sect. - section
sem. - semaine; semestre

sept. - septembre
 S. H. - Son Honneur
 SI - Système international (d'unités)
 SIDA (ou sida) - syndrome d'immunodéficience acquise
 SIG - système intégré de gestion; système d'information de gestion
 sing. - singulier
 S. M. - Sa Majesté
 S. M. I. - Sa Majesté Impériale
 S. M. R. - Sa Majesté Royale
 s/o, s. o. - sans objet
 somm. - sommaire
 soul. - souligné
 Sr, Srs - soeur, soeurs
 S. S. - Sa Sainteté
 St, S^t; Ste, S^{te} - saint; sainte
 stat. - statistique
 suiv., s. - suivant(s), suivante(s)
 suppl. - supplément
 S.V.P. - s'il vous plaît

T

t - tonne
 t. - tome
 T. - taxe
 tél. - téléphone
 téléc. - télécopieur
 temp. - température
 TPS - taxe sur les produits et services
 trad. - traducteur; traduction
 très hon. - très honorable
 trib. - tribunal
 trim. - trimestre
 TTC - toutes taxes comprises
 TU - temps universel
 TVA - taxe sur la valeur ajoutée
 TVH - taxe de vente harmonisée
 TVQ - taxe de vente du Québec

U

univ. - université
 URL - Uniform Resource Locator (comme dans adresse URL)
 us. - usage; usuel
 UV - ultraviolet

V

v. - voir
 V - volt
 ven. - vendredi
 VIH - virus de l'immunodéficience humaine
 vol. - volume
 V/Réf. - votre référence

W, X, Y, Z

W - watt

4. Pratiques de communication justes

4.1 Style antidiscriminatoire

Les publications du Ministère doivent respecter les pratiques de communication justes selon lesquelles toute personne, peu importe son sexe, son origine ethnique et, le cas échéant, son handicap, doit être décrite comme un citoyen qui contribue tout autant que d'autres à la société canadienne.

Les lignes directrices établies dans la Politique en matière de communications du gouvernement fédéral visent à assurer l'utilisation d'une terminologie positive et de descriptions ne portant pas atteinte à la dignité et à la représentation égale de tous les groupes dans tous les genres de communications gouvernementales. Voici quelques-unes des recommandations :

- Les caractéristiques et les qualités des êtres humains doivent être présentées comme s'appliquant aussi bien aux femmes qu'aux hommes, par exemple en les représentant dans la mesure du possible, lorsqu'il convient de le faire, dans des rôles non traditionnels.
- Les minorités visibles et les Autochtones doivent être décrits de façon juste et représentative.
- Il faut éliminer les stéréotypes désobligeants et donner autant d'images favorables que possible.

4.2 La féminisation des textes

La féminisation des textes a pour objet de rendre les femmes plus visibles dans les communications et de substituer aux tournures sexistes des expressions non sexistes. La présence des femmes est de plus en plus marquée dans des documents comme les conventions collectives, les formulaires à caractère administratif, les textes et discours de nature politique. Il faut préciser que la féminisation des textes ne comporte aucun caractère obligatoire. C'est à l'auteur d'établir la nécessité d'y avoir recours dans son texte.

4.2.1 Recommandations générales

Il est recommandé de ne pas féminiser tous les textes, particulièrement les textes plus longs, et ce, afin de ne pas les alourdir. Une note explicative précisant que le masculin est utilisé comme genre neutre pour désigner à la fois les hommes et les femmes peut être placée en début de texte. En voici un exemple :

N.B. Dans cette publication, le masculin désigne tant les femmes que les hommes.

Si on choisit de féminiser un texte, deux techniques de féminisation sont privilégiées :

- l'écriture des deux formes, masculine et féminine, au long;
- l'emploi de termes génériques et de tournures neutres.

4.2.2 Formes masculine et féminine au long

La forme masculine et la forme féminine du nom ou du pronom sont écrites toutes deux, au long, l'une à côté de l'autre :

Les traducteurs et les traductrices du service font de plus en plus d'heures supplémentaires.

Tous et toutes sont invités à participer à l'atelier sur la gestion du temps.

Il est fortement **déconseillé** d'avoir recours aux parenthèses, aux traits d'union ou aux barres obliques pour indiquer le féminin, par exemple, les directeurs(trices), les agents/tes, les étudiant-e-s, les rédacteurs-trices et les employés(es).

Voici donc les principes à respecter lorsqu'on écrit les deux formes au long.

a) Accord des adjectifs et des participes

Les adjectifs et les participes passés se mettent au masculin pluriel lorsqu'ils se rapportent à la fois au nom masculin et au nom féminin. Si les deux noms sont au singulier, l'accord peut se faire au masculin singulier si cela n'entraîne pas d'ambiguïté :

Les Canadiens et les Canadiennes seront bientôt appelés à élire un nouveau gouvernement.
les candidates et les candidats choisis
la candidate ou le candidat choisi

b) Ordre des formes féminine et masculine

On place indifféremment la forme masculine ou la forme féminine en premier lieu dans l'énoncé :

les femmes et les hommes ou les hommes et les femmes

Cependant, pour des raisons d'euphonie, le nom qui régit l'accord (souvent le nom masculin) est placé le plus près possible du mot à accorder lorsque les noms sont accompagnés d'un adjectif ou d'un participe :

les candidates et les candidats absents

c) Répétition des articles et des adjectifs

Les articles définis et indéfinis sont répétés, en principe, devant chaque nom qu'ils modifient :

Les conseillers et les conseillères du Ministère se tiennent à votre entière disposition.

On répète aussi habituellement les adjectifs :

Le crédit à la formation équivaut à 10 p. 100 du salaire annuel du nouvel employé ou de la nouvelle employée.

d) Suppression d'éléments

Il est aussi possible de supprimer l'article lorsque la forme masculine et la forme féminine désignent des personnes appartenant au même groupe :

Les agents et agentes qui sont en congé devront obtenir une autorisation spéciale.

e) Reprise par un pronom

Quand les formes des deux genres ont été utilisées dans une phrase, on peut ensuite avoir recours au pronom masculin pluriel :

Le Ministère offre aux informaticiens et aux informaticiennes un cadre de travail unique en son genre pour qu'ils travaillent plus rapidement dans les situations d'urgence.

Quand on a utilisé dans une phrase soit un nom collectif comme personnel, soit un terme pluriel comme cadres, on se sert des deux pronoms si l'on veut faire ressortir le féminin dans le texte :

Le personnel du Service est convoqué à une réunion importante; ceux et celles qui ne pourront s'y présenter sont priés d'en informer la direction le plus tôt possible.

4.2.3 Termes génériques et tournures neutres

Si le rédacteur ne souhaite pas utiliser les formes des deux genres, il peut avoir recours à un autre procédé, que certains ont appelé « neutralisation du discours ». Ce procédé consiste en l'emploi de termes génériques et de tournures neutres. Il permet d'éviter les répétitions et peut être utilisé en alternance avec l'écriture des deux formes au long.

a) Les termes génériques

Par terme générique, on entend un terme qui convient à toute une catégorie ou à un genre, et non à un individu en particulier. Ce terme peut désigner à la fois les hommes et les femmes.

Le ministre donnera une conférence de presse à laquelle sont conviés les journalistes.

Il peut également s'agir d'un collectif :

- le personnel
- la clientèle
- la direction
- la communauté
- la main-d'œuvre

N.B. Il faut éviter l'emploi de titres génériques formés avec le mot homme.

- gens de loi et non hommes de loi
- gens d'affaires et non hommes d'affaires
- droits de la personne et non droits de l'homme

b) Les tournures neutres

Par tournure neutre, on entend une formule impersonnelle ou une tournure de phrase comportant un verbe à l'infinitif ou un nom :

Quiconque demande...
au lieu de

Tout employé ou toute employée qui demande...

Avez-vous la citoyenneté canadienne?
au lieu de

Êtes-vous citoyen canadien ou citoyenne canadienne?

On peut, selon le contexte, utiliser les pronoms impersonnels « il » ou « on » au lieu des pronoms personnels :

Il est fortement conseillé d'obtenir l'autorisation du personnel compétent.
On remplira le formulaire d'évaluation à la fin de l'atelier.

Les formulations impersonnelles sont particulièrement utiles dans les formulaires et les descriptions de poste, ainsi que dans les textes administratifs en général.

4.2.4 Reformulation

Pour éviter les répétitions qui alourdissent le texte, il est souvent souhaitable de reformuler la phrase, c'est-à-dire d'en modifier la structure :

Dans certains cas, le recours à la justice sera nécessaire.
au lieu de

Dans certains cas, vous devrez faire intervenir les avocats ou les avocates.

4.2.5 La féminisation des titres de fonction

Pour la féminisation des titres de fonction, il est recommandé :

- d'utiliser les formes féminines déjà admises ou déjà consignées dans les dictionnaires, par exemple une directrice, une avocate ou une surveillante;
- de se servir des termes qui s'écrivent de la même manière au masculin et au féminin, accompagnés d'un article féminin, par exemple la ministre, la secrétaire parlementaire ou la stratège;
- d'utiliser les formes nouvelles (voir la liste d'appellations au féminin ci-dessous);
- d'écrire les désignations de poste au masculin et au féminin dans les documents officiels de l'administration, notamment les avis de concours.

4.2.6 Règle d'accord

Les adjectifs et les participes qui se rapportent aux appellations s'accordent systématiquement au féminin, y compris dans les appellations professionnelles complexes :

la présidente-directrice générale
la directrice adjointe
la rédactrice-révisseuse
madame la haute-commissaire
madame la sous-ministre adjointe

4.2.7 Liste d'appellations au féminin

Cette liste correspond, à quelques exceptions près, à celle diffusée par l'Office de la langue française du Québec.

A

acheteur - acheteuse
acquéreur - acquéreuse; acquéresse (droit)
actuaire - actuaire
adjoint - adjointe
adjoint administratif - adjointe administrative
administrateur - administratrice
agent - agente
agent immobilier - agente immobilière
agriculteur - agricultrice
agronome - agronome
agresseur - agresseuse
aide-comptable - aide-comptable
aide-mécanicien - aide-mécanicienne
ajusteur - ajusteuse
ambulancier - ambulancière
ambassadeur - ambassadrice
analyste financier - analyste financière
animateur - animatrice

annonceur - annonceuse ou annonceuse
 apiculteur - apicultrice
 appariteur - apparitrice
 applicateur - applicatrice
 apprenti - apprentie
 arbitre - arbitre
 arboriculteur - arboricultrice
 archéologue - archéologue
 architecte - architecte
 archiviste - archiviste
 arpenteur-géomètre - arpenteuse-géomètre
 artisan - artisane
 assembleur - assembleuse
 assistant - assistante
 associé - associée
 assureur - assureuse
 astronome - astronome
 attaché - attachée
 auteur - auteure
 auxiliaire - auxiliaire
 aviculteur - avicultrice
 avocat - avocate

B

bagagiste - bagagiste
 banquier - banquière
 bibliothécaire - bibliothécaire
 bijoutier - bijoutière
 biologiste - biologiste
 blanchisseur - blanchisseuse
 botaniste - botaniste
 boucher - bouchère
 boulanger-pâtissier - boulangère-pâtissière
 boursier - boursière
 boxeur - boxeuse
 brigadier - brigadière
 briqueteur-maçon - briqueteuse-maçonne
 bruiteur - bruiteuse
 bûcheron - bûcheronne

C

cadet - cadette
 cadre - cadre
 cadreur - cadreuse
 caissier - caissière
 cambiste - cambiste
 camelot - camelot
 caméraman - caméraman
 camionneur - camionneuse
 cardiologue - cardiologue
 cartographe - cartographe
 cascadeur - cascadeuse
 catalogueur - catalogueuse
 cégépien - cégépienne
 chanteur - chanteuse; cantatrice (opéra)
 charpentier - charpentière
 chasseur de têtes - chasseuse de têtes
 chauffeur - chauffeuse

chef - chef
 chercheur - chercheuse
 chiropraticien - chiropraticienne
 chirurgien - chirurgienne
 chômeur - chômeuse
 chorégraphe - chorégraphe
 chroniqueur - chroniqueuse
 coiffeur - coiffeuse
 comédien - comédienne
 commis - commis
 commis-vendeur - commis-vendeuse
 commissaire - commissaire
 communicateur - communicatrice
 compositeur - compositrice
 concepteur - conceptrice
 concierge - concierge
 conducteur - conductrice
 conférencier - conférencière
 conseil - conseil
 conseiller - conseillère
 conservateur - conservatrice
 consul - consule
 consultant - consultante
 contractuel - contractuelle
 contremaître - contremaîtresse
 contrôleur - contrôleuse
 coopérant - coopérante
 coordonnateur - coordonnatrice
 copiste - copiste
 cordonnier - cordonnière
 coroner - coroner
 correcteur - correctrice
 correspondancier - correspondancière
 courrier - courrière
 courtier - courtière
 couseur - couseuse
 couturier - couturière
 couvreur - couvreuse
 créateur - créatrice
 croupier - croupière
 cuisinier - cuisinière
 cultivateur - cultivatrice

D

danseur - danseuse
 danseur de ballet - ballerine; danseuse de ballet
 débardeur - débardeuse
 débosseleur - débosseleuse
 décorateur - décoratrice
 défenseur - défenderesse (droit)
 défenseur - défenseuse
 délégué - déléguée
 demandeur - demandeuse; demanderesse (droit)
 déménageur - déménageuse
 démonstrateur - démonstratrice
 dentiste - dentiste
 denturologiste - denturologiste
 dépanneur - dépanneuse

député - députée
dessinateur - dessinatrice
détective - détective
détenteur - détentrice
diététiste - diététiste
diplomate - diplomate
diplômé - diplômée
directeur - directrice
dirigeant - dirigeante
docteur - docteure
documentaliste - documentaliste
doyen - doyenne

E

ébéniste - ébéniste
éboueur - éboueuse
éclairagiste - éclairagiste
économiste-conseil - économiste-conseil
écrivain - écrivaine
éditeur - editrice
éditorialiste - éditorialiste
éducateur - éducatrice
électeur - électrice
électricien - électricienne
éleveur - éleveuse
emballeur - emballeuse
embaumeur - embaumeuse
émetteur - émettrice
employeur - employeuse
emprunteur - emprunteuse
enquêteur - enquêteuse
enseignant - enseignante
entraîneur - entraîneuse
entrepreneur - entrepreneure
ergothérapeute - ergothérapeute
essayeur - essayeuse
esthéticien - esthéticienne
estimateur - estimatrice
étalagiste - étalagiste
évaluateur - évaluatrice
examineur - examinatrice
expert - experte
expert-comptable - experte-comptable
exploitant - exploitante
exportateur - exportatrice

F

fabricant - fabricante
facteur - factrice
ferblantier - ferblantière
ferrailleur - ferrailleuse
financier - financière
fleuriste - fleuriste
fondeur - fondeuse
foreur - foreuse
forgeron - forgeronne
formateur - formatrice
fournisseur - fournisseuse

fraiseur - fraiseuse
franchiseur - franchiseuse

G
gouverneur général - gouverneure générale

H
habilleur - habilleuse
haut-commissaire - haute-commissaire
haut fonctionnaire - haute fonctionnaire
homme d'affaires - femme d'affaires
homme-grenouille - femme-grenouille
horloger - horlogère
horticulteur - horticultrice
hôte - hôte (qui est reçue); hôtesse (qui reçoit)
hôtelier - hôtelière

huileur - huileuse
huissier - huissière
hygiéniste - hygiéniste

I

illustrateur - illustratrice
imprésario - imprésario
imprimeur - imprimeuse
industriel - industrielle
infirmier - infirmière
infographiste - infographiste
informaticien - informaticienne
ingénieur - ingénieure
ingénieur chimiste - ingénieure chimiste
ingénieur civil - ingénieure civile
ingénieur forestier - ingénieure forestière
inspecteur - inspectrice
instituteur - institutrice
instructeur - instructrice
intendant - intendante
intérimaire - intérimaire
interlocuteur - interlocutrice
interprète - interprète
intervenant - intervenante
intervieweur - intervieweuse
investisseur - investisseuse

J

jardinier - jardinière
journaliste - journaliste
journaliste sportif - journaliste sportive
juge - juge
juré - jurée
juriste - juriste

L

lamineur - lamineuse
langagier - langagière
lecteur - lectrice
législateur - législatrice
lieutenant-gouverneur - lieutenant-gouverneure
linguiste - linguiste

M

machiniste - machiniste
maçon - maçonne
magasinier - magasinière
magistrat - magistrate
maire - mairesse (attention : à l'extérieur du Canada, « mairesse » désigne parfois la conjointe du maire)
maître - maître; maîtresse
malfaiteur - malfaitrice
mannequin - mannequin
manoeuvre - manoeuvre
maquilleur - maquilleuse

maraîcher - maraîchère
 marchand - marchande
 marin - marin
 masseur - masseuse
 matelot - matelot
 mathématicien - mathématicienne
 mécanicien - mécanicienne
 mécène - mécène
 médecin - médecin
 médiateur - médiatrice
 membre - membre
 menuisier - menuisière
 messenger - messagère
 météorologue - météorologue
 metteur en scène - metteuse en scène
 meunier - meunière
 mineur - mineuse
 ministre - ministre
 modiste - modiste
 moniteur - monitrice
 monteur - monteuse

N

narrateur - narratrice
 naturopathe - naturopathe
 navigateur - navigatrice
 nettoyeur - nettoyeuse
 notaire - notaire

O

officier - officière
 omnipraticien - omnipraticienne
 opérateur - opératrice
 opticien - opticienne
 orateur - oratrice
 orchestrateur - orchestratrice
 orfèvre - orfèvre
 ouvrier - ouvrière

P

pâtissier - pâtissière
 patrouilleur - patrouilleuse
 paysagiste - paysagiste
 pédologue - pédologue
 peintre - peintre
 percepteur - perceptrice
 perruquier - perruquière
 pharmacien - pharmacienne
 physicien - physicienne
 physiothérapeute - physiothérapeute
 pigiste - pigiste
 pilote - pilote
 pisciculteur - piscicultrice
 plâtrier - plâtrière

plombier - plombière
 plongeur - plongeuse
 policier - policière
 polisseur - polisseuse
 politicien - politicienne
 pompier - pompière
 porte-parole - porte-parole
 poseur - poseuse
 postulant - postulante
 potier - potière
 pourvoyeur - pourvoyeuse
 praticien - praticienne
 précurseur - précurseure
 prédécesseur - prédécesseure
 premier ministre - première ministre
 préposé - préposée
 présentateur - présentatrice
 président - présidente
 principal - principale
 procureur - procureure
 producteur - productrice
 professeur - professeure
 professeur-chercheur - professeure-chercheuse
 programmeur - programmatrice
 programmeur - programmeuse
 promoteur - promotrice
 prospecteur - prospectrice
 puériculteur - puéricultrice

R

radiologue - radiologue
 radiologue - radiologue
 rapporteur - rapporteuse
 réalisateur - réalisatrice
 recenseur - recenseuse
 réceptionniste - réceptionniste
 recruteur - recruteuse
 recteur - rectrice
 rédacteur - rédactrice
 régisseur - régisseuse
 registraire - registraire
 rembourreur - rembourreuse
 remplaçant - remplaçante
 réparateur - réparatrice
 répartiteur - répartitrice
 repasseur - repasseuse
 répétiteur - répétitrice
 répondant - répondante
 reporteur - reporteuse
 représentant - représentante
 requérant - requérante
 responsable - responsable
 restaurateur - restauratrice
 retraité - retraitée
 réviseur - réviseuse

S

sapeur-pompier - sapeuse-pompière

sauveteur - sauveteuse
 scrutateur - scrutatrice
 sculpteur - sculpteure ou sculptrice
 secrétaire - secrétaire
 secrétaire-trésorier - secrétaire-trésorière
 sénateur - sénatrice
 sergent - sergente
 serrurier - serrurière
 serveur - serveuse
 soigneur - soigneuse
 solliciteur - solliciteuse
 soudeur - soudeuse
 souffleur - souffleuse
 sous-ministre - sous-ministre
 sous-traitant - sous-traitante
 stagiaire - stagiaire
 statisticien - statisticienne
 substitut - substitut
 successeur - successeuse
 supérieur - supérieure
 superviseur - superviseuse
 surintendant - surintendante
 surveillant - surveillante
 syndic - syndique

T

tailleur - tailleuse
 tapissier - tapissière
 technicien - technicienne
 téléphoniste - téléphoniste
 teneur de livres - teneuse de livres
 terminologie - terminologie
 tisserand - tisserande
 traducteur - traductrice
 traiteur - traiteuse
 travailleur - travailleuse
 travailleur social - travailleuse sociale
 trésorier - trésorière
 trieur - trieuse
 tuteur - tutrice
 tuyauteur - tuyauteuse
 typographe - typographe

U

urgentologue - urgentologue
 usager - usagère
 utilisateur - utilisatrice

V

vendeur - vendeuse
 vérificateur - vérificatrice
 vétérinaire - vétérinaire
 vice-président - vice-présidente
 vitrier - vitrière
 voyageur - voyageuse

Annexe I – Organisations internationales

Agence intergouvernementale de la Francophonie - AIF
(*Agence intergouvernementale de la Francophonie - AIF*)

Agence internationale de l'énergie atomique - AIEA
(*International Atomic Energy Agency - IAEA*)

Agence multilatérale de garantie des investissements - AMGI
(*Multilateral Investment Guarantee Agency - MIGA*)

Association des nations de l'Asie du Sud-Est - ANASE
(*Association of Southeast Asian Nations - ASEAN*)

Association européenne de libre-échange - AELE
(*European Free Trade Association - EFTA*)

Association internationale de développement - AID
(*International Development Association - IDA*)

Banque africaine de développement - BAfD
(*African Development Bank - AfDB*)

Banque asiatique de développement - BAsD
(*Asian Development Bank - AsDB*)

Banque européenne pour la reconstruction et le développement - BERD
(*European Bank for Reconstruction and Development - EBRD*)

Banque interaméricaine de développement - BID
(*Inter-American Development Bank - IDB*)

Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale) - BIRD
(*International Bank for Reconstruction and Development [World Bank] - IBRD*)

Bureau international d'éducation - BIE
(*International Bureau of Education - IBE*)

Centre des Nations Unies pour les établissements humains - CNUEH (Habitat)
(*United Nations Centre for Human Settlements - UNCHS [Habitat]*)

Centre du commerce international - CCI
(*International Trade Centre - ITC*)

Comité international olympique - CIO
(*International Olympic Committee - IOC*)

Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord - NORAD
(*North American Aerospace Defence Command - NORAD*)

Commission des communautés européennes - CCE [voir Commission européenne]
(*Commission of the European Communities - CEC*)

Commission économique intergouvernementale - CEI
(*Intergovernmental Economic Commission - IEC*)

Commission européenne [anciennement Commission des communautés européennes - CCE] (*European Commission [formerly Commission of the European Communities - CEC]*)

Commission mixte internationale - CMI
(*International Joint Commission - IJC*)

Commonwealth
(*Commonwealth*)

Communauté des Caraïbes - CARICOM
(*Caribbean Community - CARICOM*)

Communauté des États indépendants - CEI
(*Commonwealth of Independent States - CIS*)

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest - CEDEAO
(*Economic Community of West African States - ECOWAS*)

Communauté économique européenne - CEE
(*European Economic Community - EEC*)

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement - CNUCED
(*United Nations Conference on Trade and Development - UNCTAD*)

Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement - CNUED
(*United Nations Conference on Environment and Development - UNCED*)

Conseil de l'Arctique
(*Arctic Council*)

Conseil de l'Europe - CE
(*Council of Europe - CE*)

Conseil de sécurité des Nations Unies - CSNU
(*United Nations Security Council - UNSC*)

Coopération économique Asie-Pacifique - APEC
(*Asia-Pacific Economic Cooperation - APEC*)

Cour internationale de justice - CIJ
(*International Court of Justice - ICJ*)

Cour pénale internationale - CPI
(*International Criminal Court - ICC*)

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme - UNIFEM
(*United Nations Development Fund for Women - UNIFEM*)

Fonds des Nations Unies pour la population - FNUAP
(*United Nations Population Fund - UNFPA*)

Fonds des Nations Unies pour l'enfance - UNICEF
(*United Nations Children's Fund - UNICEF*)

Fonds international de développement agricole - FIDA
(*International Fund for Agricultural Development - IFAD*)

Fonds monétaire international - FMI
(*International Monetary Fund - IMF*)

Force de protection des Nations Unies - FORPRONU
(*United Nations Protection Force - UNPROFOR*)

Groupe de Cairns
(*Cairns Group*)

Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique - Groupe ACP
(*African, Caribbean and Pacific Group of States - ACP Group*)

Groupe des sept pays les plus industrialisés plus la Fédération de Russie - G7/8
(*Group of seven leading industrialized nations plus Russian Federation - G7/8*)

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés - HCR
(*Office of the United Nations High Commissioner for Refugees - UNHCR*)

Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social - UNRISD
(*United Nations Research Institute for Social Development - UNRISD*)

Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche - UNITAR
(*United Nations Institute for Training and Research - UNITAR*)

Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement - UNIDIR
(*United Nations Institute for Disarmament Research - UNIDIR*)

Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme -
INSTRAW
(*International Research and Training Institute for the Advancement of Women -
INSTRAW*)

Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice -
UNICRI
(*United Nations Interregional Crime and Justice Research Institute - UNICRI*)

Marché commun du cône Sud (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) - Mercosur
(*Southern Cone Common Market [Argentina, Brazil, Paraguay and Uruguay] -
Mercosur*)

Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans
le Proche-Orient - UNRWA
(*United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East -
UNRWA*)

Organisation de coopération et de développement économiques - OCDE
(*Organisation for Economic Co-operation and Development - OECD*)

Organisation de l'aviation civile internationale - OACI
(*International Civil Aviation Organization - ICAO*)

Organisation de l'unité africaine - OUA
(*Organization of African Unity - OAU*)

Organisation des États américains - OEA
(*Organization of American States - OAS*)

Organisation des Nations Unies - ONU
(*United Nations - UN*)

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture - FAO
(*Food and Agriculture Organization of the United Nations - FAO*)

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel - ONUDI
(*United Nations Industrial Development Organization - UNIDO*)

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture - UNESCO
(*United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization - UNESCO*)

Organisation des pays exportateurs de pétrole - OPEP
(*Organization of the Petroleum Exporting Countries - OPEC*)

Organisation du Traité de l'Atlantique Nord - OTAN
(*North Atlantic Treaty Organization - NATO*)

Organisation internationale de la Francophonie - OIF
(*Organisation internationale de la Francophonie - OIF*)

Organisation internationale de normalisation - ISO
(*International Organization for Standardization - ISO*)

Organisation internationale du travail - OIT
(*International Labour Organization - ILO*)

Organisation maritime internationale - OMI
(*International Maritime Organization - IMO*)

Organisation météorologique mondiale - OMM
(*World Meteorological Organization - WMO*)

Organisation mondiale de la santé - OMS
(*World Health Organization - WHO*)

Organisation mondiale de la propriété intellectuelle - OMPI
(*World Intellectual Property Organization - WIPO*)

Organisation mondiale du commerce - OMC
(*World Trade Organization - WTO*)

Organisation mondiale du tourisme - OMT
(*World Tourism Organization - WTO*)

Organisation panaméricaine de la santé - OPS
(*Pan American Health Organization - PAHO*)

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe - OSCE
(*Organization for Security and Co-operation in Europe - OSCE*)

Programme alimentaire mondial - PAM
(*World Food Programme - WFP*)

Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues - PNUCID
(*United Nations International Drug Control Programme - UNIDCP*)

Programme des Nations Unies pour le développement - PNUD
(*United Nations Development Programme - UNDP*)

Programme des Nations Unies pour l'environnement - PNUE
(*United Nations Environment Programme - UNEP*)

Programme des volontaires des Nations Unies - UNV
(*United Nations Volunteers Program - UNV*)

Quadrilatérale (Canada, États-Unis, Japon et Union européenne)
(*Quad countries [Canada, European Union, Japan and United States]*)

Société financière internationale - SFI
(*International Finance Corporation - IFC*)

Tribunal pénal international pour le Rwanda
(*International Criminal Tribunal for Rwanda*)

Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie
(*International Criminal Tribunal for the former Yugoslavia*)

Union économique et monétaire ouest africaine - UEMOA
(*West African Economic and Monetary Union - WAEMU*)

Union européenne - UE
(*European Union - EU*)

Union internationale des télécommunications - UIT
(*International Telecommunication Union - ITU*)

Union postale universelle - UPU
(*Universal Postal Union - UPU*)

Université des Nations Unies - UNU
(*United Nations University - UNU*)

Annexe II – Accords et traités internationaux

Accords commerciaux

Accords bilatéraux

Accord de libre-échange Canada–Chili - ALECC
(*Canada–Chile Free Trade Agreement - CCFTA*)

Accord de libre-échange Canada–Costa Rica
(*Canada–Costa Rica Free Trade Agreement*)

Accord de libre-échange Canada–Israël - ALECI
(*Canada–Israel Free Trade Agreement - CIFTA*)

Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis - ALE
(*Canada–U.S. Free Trade Agreement - FTA*)

Accord de libre-échange Canada–Singapour (négociations en cours)
(*Canada–Singapore Free Trade Agreement - negotiations under way*)

Accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) y compris l'AGCS, l'ADPIC et le GATT

L'ensemble des accords de l'OMC (*WTO Agreements*) est souvent appelé l'Acte final (*Final Act*) des négociations commerciales du Cycle d'Uruguay (*Uruguay Round*), bien qu'à proprement parler l'Acte final soit le premier de ces accords. L'Acte final contient les textes des accords ci-dessous :

Multilatéral

Accord général sur le commerce des services - AGCS
(*General Agreement on Trade in Services - GATS*)

Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce - ADPIC
(*Agreement on Trade-Related Aspects of Intellectual Property Rights - TRIPs*)

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT)
(*General Agreement on Tariffs and Trade - GATT*)

- Accord sur l'agriculture
(*Agreement on Agriculture*)
- Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires
(*Agreement on the Application of Sanitary and Phytosanitary Measures*)
- Accord sur les textiles et les vêtements
(*Agreement on Textiles and Clothing*)
- Accord sur les obstacles techniques au commerce
(*Agreement on Technical Barriers to Trade*)
- Accord sur les mesures concernant les investissements et liées au commerce
(*Agreement on Trade-Related Investment Measures*)
- Accord sur l'inspection avant expédition
(*Agreement on Preshipment Inspection*)
- Accord sur les règles d'origine
(*Agreement on Rules of Origin*)
- Accord relatif aux procédures en matière de licences d'importation
(*Agreement on Import Licensing Procedures*)
- Accord sur les subventions et les mesures compensatoires
(*Agreement on Subsidies and Countervailing Measures*)

- Accord sur les sauvegardes
(*Agreement on Safeguards*)
- Accord sur les pratiques antidumping
(*Agreement on Anti-Dumping Practices*)
- Accord sur l'évaluation en douane
(*Agreement on Customs Valuation*)

Plurilatéral

Accord sur le commerce des aéronefs civils
(*Agreement on Trade in Civil Aircraft*)

Accord sur les marchés publics
(*Agreement on Government Procurement*)

Accord international sur le secteur laitier
(*International Dairy Agreement*)

Accord international sur la viande bovine
(*International Bovine Meat Agreement*)

Accords régionaux

Accord de libre-échange Canada–Amérique centrale [Guatemala, Honduras, Nicaragua et Salvador] (négociations en cours)
(*Canada–Central America Four Free Trade Agreement [El Salvador, Guatemala, Honduras and Nicaragua] - negotiations under way*)

Accord de libre-échange entre le Canada et l'Association européenne de libre-échange [Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse] (négociations en cours)
(*Free Trade Agreement Between Canada and the European Free Trade Association [Iceland, Liechtenstein, Norway and Switzerland] - negotiations under way*)

Accord de libre-échange nord-américain - ALENA
(*North American Free Trade Agreement - NAFTA*)

Initiative commerciale Canada–Union européenne - ICCU
(*European Union–Canada Trade Initiative - ECTI*)

Zone de libre-échange des Amériques - ZLEA (négociations en cours)
(*Free Trade Area of the Americas - FTAA - negotiations under way*)

Autres types d'arrangements en matière de commerce et d'investissement

Accords de promotion et de protection de l'investissement étranger - APIE
(*Foreign investment promotion and protection agreements - FIPAs*)

Accords de reconnaissance mutuelle - ARM
(*Mutual recognition agreements - MRAs*)

Accord sur le bois d'oeuvre résineux (avec les États-Unis; n'est plus en vigueur depuis le 31 mars 2001)
(*Softwood Lumber Agreement — with the United States; expired March 31, 2001*)

Accord sur les technologies de l'information - ATI
(*Information Technology Agreement - ITA*)

Accord sur les télécommunications de base - ATB
(*Agreement on Basic Telecommunications - ABT*)

Arrangements de coopération commerciale et économique - ACCE)
(*Trade and economic cooperation arrangements - TECAs*)

Ententes de coopération en matière de commerce et d'investissement - ECCI
(*Trade and investment cooperation arrangements - TICAs*)

protocole d'entente - PE
(*memorandum of understanding - MOU*)

Accords ayant trait aux droits de la personne et ententes consulaires

Convention de La Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants
(*Hague Convention on the Civil Aspects of International Child Abduction*)

Convention de Vienne sur les relations consulaires
(*Vienna Convention on Consular Relations*)

Convention de Vienne sur les relations diplomatiques
(*Vienna Convention on Diplomatic Relations*)

Convention relative aux droits de l'enfant
(*Convention on the Rights of the Child - CRC*)

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
(*Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women - CEDAW*)

Déclaration universelle des droits de l'homme
(*Universal Declaration of Human Rights - UDHR*)

Traités sur le transfèrement des délinquants
(*Transfer of offenders treaties*)

Traités sur les armes

Convention sur les armes biologiques et à toxines (CABT)
(*Biological and Toxin Weapons Convention - BTWC*)

Convention sur les armes chimiques - CAC
(*Chemical Weapons Convention - CWC*)

Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction - la Convention d'Ottawa
(*Convention on the Prohibition of the Use, Stockpiling, Production and Transfer of Anti-Personnel Mines and on their Destruction - the Ottawa Convention*)

Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN)
(*Comprehensive Nuclear Test Ban Treaty - CTBT*)

Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires - TNP
(*Nuclear Non-Proliferation Treaty - NPT*)

Accords en matière d'environnement

Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs - ARQEGL
(*Great Lakes Water Quality Agreement - GLWQA*)

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques - CCNUCC
(*United Nations Framework Convention on Climate Change - UNFCCC*)

- Protocole de Kyoto
(*Kyoto Protocol*)

Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
(*United Nations Convention to Combat Desertification*)

Convention des Nations Unies sur la diversité biologique
(*United Nations Convention on Biological Diversity*)

Traité des eaux limitrophes internationales - TELI
(*International Boundary Waters Treaty - IBWT*)

Accords entre le Canada et l'Union européenne

Les relations entre le Canada et l'Union européenne sont fondées sur trois accords généraux :

- Accord sur la coopération économique
(*Agreement on Economic Cooperation*)
- Déclaration sur les relations transatlantiques
(*Declaration on Transatlantic Relations*)
- Déclaration de politique commune et Plan d'action
(*Joint Political Declaration and Action Plan*)

Annexe III – Liste des noms de pays, de capitales et d'habitants

Si vous croyez que cette liste contient des erreurs ou qu'elle ne reflète pas les changements géopolitiques récents, prière de communiquer avec les Services de révision de BCI (Réviseur français/French) et BCI (Editor English/anglais).

Sources :

CANADA. Bureau de la traduction. *Liste des noms de pays, de capitales et d'habitants*, préparé par André Racicot, Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2000, 74 p.

Working Group on Country Names of the United Nations. *List of country names*, préparée par le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, présentée par Sylvie Lejeune, 2002; consultée en ligne le 14 mars 2005 à l'adresse suivante : unstats.un.org/unsd/geoinfo/N0241147.pdf.

Commission de toponymie. *Pays et capitales du monde - Pays indépendants au 1^{er} janvier 2004* (pdf disponible en ligne), Institut géographique national, Paris, consulté le 15 mars 2005 au www.ign.fr/affiche_rubrique.asp?rbr_id=1652&lng_id=FR.

Légende

Nom usuel français (article) (genre) (préposition) Nom français officiel reconnu par l'ONU* Gentilé français Capitale du pays (graphie française) *si différent du nom couramment utilisé	Nom usuel anglais (article, si nécessaire) Nom anglais officiel reconnu par l'ONU* Gentilé anglais; adjectif (si différent) Capitale du pays (graphie anglaise) *si différent du nom couramment utilisé
--	--

Afghanistan

(l') (masc.) (en)
l'État islamique d'Afghanistan
Afghan, Afghane
Kaboul

Afghanistan

the Islamic State of Afghanistan
Afghan ou Afghani
Kabul

Afrique du Sud

(l') (fém.) (en)
la République sud-africaine
Sud-Africain, Sud-Africaine
Pretoria (officielle)
Le Cap (siège du Parlement)

South Africa

the Republic of South Africa
South African
Pretoria (official)
Cape Town (seat of legislature)

Albanie

(l') (fém.) (en)
la République d'Albanie
Albanais, Albanaise
Tirana

Albania

the Republic of Albania
Albanian
Tirana

Algérie

(l') (fém.) (en)
la République algérienne démocratique et
populaire
Algérien, Algérienne
Alger

Allemagne

(l') (fém.) (en)
la République fédérale d'Allemagne
Allemand, Allemande
Berlin

Andorre

(l') (fém.) (en)
la Principauté d'Andorre
Andorran, Andorrane
Andorre-la-Vieille

Angola

(l') (masc.) (en)
la République d'Angola
Angolais, Angolaise
Luanda

Antigua-et-Barbuda

(sans art.) (fém.) (à)
Antiguis-et-Barbudien, Antiguaise-et-
Barbudienne
Saint John's

Arabie saoudite

(l') (fém.) (en)
le Royaume d'Arabie saoudite
Saoudien, Saoudienne
Riyad

Argentine

(l') (fém.) (en)
la République argentine
Argentin, Argentine
Buenos Aires

Arménie

(l') (fém.) (en)
la République d'Arménie
Arménien, Arménienne
Erevan

Algeria

the People's Democratic Republic of
Algeria
Algerian
Algiers

Germany

the Federal Republic of Germany
German
Berlin

Andorra

the Principality of Andorra
Andorran
Andorre la Vella

Angola

the Republic of Angola
Angolan
Luanda

Antigua and Barbuda

of Antigua and Barbuda
Saint John's

Saudi Arabia

the Kingdom of Saudi Arabia
Saudi Arabian
Riyadh

Argentina

the Argentine Republic
Argentine or Argentinian
Buenos Aires

Armenia

the Republic of Armenia
Armenian
Yerevan

Australie

(l') (fém.) (en)

Australien, Australienne

Canberra

⇒ L'appellation Commonwealth d'Australie n'est pas officielle.

Autriche

(l') (fém.) (en)

la République d'Autriche

Autrichien, Autrichienne

Vienne

Azerbaïdjan

(l') (masc.) (en)

la République d'Azerbaïdjan

Azerbaïdjanais, Azerbaïdjanaise

Bakou

Bahamas

(les) (fém.) (aux)

le Commonwealth des Bahamas

Bahamien, Bahamienne

Nassau

Bahreïn

(sans art.) (masc.) (à)

l'État de Bahreïn

Bahreïnite

Manama

Bangladesh

(le) (au)

la République populaire du Bangladesh

Bangladais, Bangladaise

Dacca

Barbade

(la) (à la)

Barbadien, Barbadienne

Bridgetown

Bélarus

(le) (au)

la République du Bélarus

Bélarussien, Bélarussienne

Minsk

⇒ Nouveau nom de la **Biélorussie****Belgique**

(la) (en)

le Royaume de Belgique

Belge

Bruxelles

Australia

Australian

Canberra

⇒ The term Commonwealth of Australia is not official.

Austria

the Republic of Austria

Austrian

Vienna

Azerbaijan

the Republic of Azerbaijan

Azerbaijani

Baku

Bahamas

(the)

the Commonwealth of the Bahamas

Bahamian

Nassau

Bahrain

the State of Bahrain

Bahraini

Manama

Bangladesh

the People's Republic of Bangladesh

Bangladeshi

Dhaka

Barbados

Barbadian

Bridgetown

Belarus

the Republic of Belarus

Belarusian

Minsk

⇒ New name of **Byelorussia****Belgium**

the Kingdom of Belgium

Belgian

Brussels

Belize
(le) (au)
Bélizien, Bélizienne
Belmopan

Bénin
(le) (au)
la République du Bénin
Béninois, Béninoise
Porto-Novo (officielle)
Cotonou (siège du gouvernement)

Bhoutan
(le) (au)
le Royaume du Bhoutan
Bhoutanais, Bhoutanaise
Thimbu

Biélorussie
→ **Bélarus**

Birmanie
(la) (en)
l'Union du Myanmar
Birman, Birmane
Naypyitaw

Bolivie
(la) (en)
la République de Bolivie
Bolivien, Bolivienne
Sucre (officielle)
La Paz (siège du gouvernement)

Bosnie-Herzégovine
(la) (en)
Bosniaque
Sarajevo

Botswana
(le) (au)
la République du Botswana
Botswanais, Botswanaise
Gaborone

Brésil
(le) (au)
la République fédérative du Brésil
Brésilien, Brésilienne
Brasilia

Belize
Belizean
Belmopan

Benin
the Republic of Benin
Beninese
Porto Novo (official)
Cotonou (seat of government)

Bhutan
the Kingdom of Bhutan
Bhutanese
Thimphu

Byelorussia
→ **Belarus**

Burma
the Union of Myanmar
Burmese
Naypyitaw

Bolivia
the Republic of Bolivia
Bolivian
Sucre (official)
La Paz (seat of government)

Bosnia and Herzegovina
Bosnian
Sarajevo

Botswana
the Republic of Botswana
Botswanan
Gaborone

Brazil
the Federative Republic of Brazil
Brazilian
Brasilia

Brunéi Darussalam
(sans art.) (masc.) (à)
Brunéien, Brunéienne
Bandar Seri Begawan

Bulgarie
(la) (en)
la République de Bulgarie
Bulgare
Sofia

Burkina Faso
(le) (au)
Burkinabé, Burkinabée
Ouagadougou

Burundi
(le) (au)
la République du Burundi
Burundais, Burundaise
Bujumbura

Cambodge
(le) (au)
le Royaume du Cambodge
Cambodgien, Cambodgienne
Phnom Penh

Cameroun
(le) (au)
la République du Cameroun
Camerounais, Camerounaise
Yaoundé

Canada
(le) (au)
Canadien, Canadienne
Ottawa

Cap-Vert
(le) (au)
la République du Cap-Vert
Cap-Verdien, Cap-Verdienne
Praia

Centrafrique
→ République centrafricaine

Chili
(le) (au)
la République du Chili
Chilien, Chilienne
Santiago

Brunei Darussalam
Bruneian
Bandar Seri Begawan

Bulgaria
the Republic of Bulgaria
Bulgarian
Sofia

Burkina Faso
Burkinan
Ouagadougou

Burundi
the Republic of Burundi
Burundian
Bujumbura

Cambodia
the Kingdom of Cambodia
Cambodian
Phnom Penh

Cameroon
the Republic of Cameroon
Cameroonian
Yaoundé

Canada
Canadian
Ottawa

Cape Verde
the Republic of Cape Verde
Cape Verdean
Praia

→ Central African Republic

Chile
the Republic of Chile
Chilean
Santiago

Chine
(la) (en)
la République populaire de Chine
Chinois, Chinoise
Beijing

Chypre
(sans art.) (fém.) (à)
la République de Chypre
Chypriote
Nicosie

Colombie
(la) (en)
la République de Colombie
Colombien, Colombienne
Bogota

Comores
(les) (fém.) (aux)
la République fédérale islamique des
Comores
Comorien, Comorienne
Moroni

Congo
(le) (au)
la République du Congo
Congolais, Congolaise
Brazzaville
Ⓢ Ne pas confondre avec la **République
démocratique du Congo.**

Corée
→ **Corée du Nord** ou
→ **Corée du Sud**

Corée du Nord
(la) (en)
la République populaire démocratique de
Corée
Nord-Coréen, Nord-Coréenne
Pyongyang

Corée du Sud
(la) (en)
la République de Corée
Sud-Coréen, Sud-Coréenne
Séoul

China
the People's Republic of China
Chinese
Beijing

Cyprus
the Republic of Cyprus
Cypriot
Nicosia

Colombia
the Republic of Colombia
Colombian
Bogota

Comoros
(the)
the Islamic Federal Republic of the
Comoros
Comorian
Moroni

Congo
(the)
the Republic of the Congo
Congoese
Brazzaville
Ⓢ Not to be confused with the **Democratic
Republic of the Congo.**

Korea
→ **North Korea** or
→ **South Korea**

North Korea
the Democratic People's Republic of Korea
North Korean
Pyongyang

South Korea
the Republic of Korea
South Korean
Seoul

Costa Rica

(le) (au)
la République du Costa Rica
Costaricien, Costaricienne
San José

Côte d'Ivoire

(la) (en)
la République de Côte d'Ivoire
Ivoirien, Ivoirienne
Yamoussoukro

Croatie

(la) (en)
la République de Croatie
Croate
Zagreb

Cuba

(sans art.) (fém.) (à)
la République de Cuba
Cubain, Cubaine
La Havane

Danemark

(le) (au)
le Royaume du Danemark
Danois, Danoise
Copenhague

Djibouti

(sans art.) (masc.) (à)
la République de Djibouti
Djiboutien, Djiboutienne
Djibouti

Dominique

(la) (à la)
le Commonwealth de Dominique
Dominiquais, Dominiquaise
Roseau

Égypte

(l') (fém.) (en)
la République arabe d'Égypte
Égyptien, Égyptienne
Le Caire

El Salvador

→ Salvador

Costa Rica

the Republic of Costa Rica
Costa Rican
San José

Côte d'Ivoire

the Republic of Côte d'Ivoire
Ivorian
Yamoussoukro
⇒ "Côte d'Ivoire" in every language,
including English, at that government's
request.

Croatia

the Republic of Croatia
Croatian
Zagreb

Cuba

the Republic of Cuba
Cuban
Havana

Denmark

the Kingdom of Denmark
Dane; Danish (adj.)
Copenhagen

Djibouti

the Republic of Djibouti
Djiboutian
Djibouti

Dominica

the Commonwealth of Dominica
of Dominica
Roseau

Egypt

the Arab Republic of Egypt
Egyptian
Cairo

El Salvador

→ Salvador

Émirats arabes unis
(les) (masc.) (aux)
Émirien, Émirienne
Abou Dhabi

Équateur
(l') (masc.) (en)
la République de l'Équateur
Équatorien, Équatorienne
Quito

Érythrée
(l') (fém.) (en)
Érythréen, Érythréenne
Asmara

Espagne
(l') (fém.) (en)
le Royaume d'Espagne
Espagnol, Espagnole
Madrid

Estonie
(l') (fém.) (en)
la République d'Estonie
Estonien, Estonienne
Tallinn

États-Unis d'Amérique
(les) (masc.) (aux)
Américain, Américaine
Washington, D.C.

Éthiopie
(l') (fém.) (en)
la République fédérale démocratique
d'Éthiopie
Éthiopien, Éthiopienne
Addis-Abeba

Fidji
(les) (fém.) (aux)
la République des Îles Fidji
Fidjien, Fidjienne
Suva

Finlande
(la) (en)
la République de Finlande
Finlandais, Finlandaise
Helsinki

United Arab Emirates
(the)
of the United Arab Emirates
Abu Dhabi

Ecuador
the Republic of Ecuador
Ecuadorian
Quito

Eritrea
Eritrean
Asmara

Spain
the Kingdom of Spain
Spaniard; Spanish (adj.)
Madrid

Estonia
the Republic of Estonia
Estonian
Tallinn

United States of America
(the)
American
Washington, D.C.

Ethiopia
the Federal Democratic Republic of
Ethiopia
Ethiopian
Addis Ababa

Fiji
the Republic of the Fiji Islands
Fijian
Suva

Finland
the Republic of Finland
Finn; Finnish (adj.)
Helsinki

France

(la) (en)
la République française
Français, Française

Paris

Gabon

(le) (au)
la République gabonaise
Gabonais, Gabonaise
Libreville

Gambie

(la) (en)
la République de Gambie
Gambien, Gambienne
Banjul

Géorgie

(la) (en)
la République de Géorgie
Géorgien, Géorgienne
Tbilissi

Ghana

(le) (au)
la République du Ghana
Ghanéen, Ghanéenne
Accra

Grande-Bretagne

(la) (en)
Britannique
Londres
⇒ Ne pas confondre avec le **Royaume-Uni**. La Grande-Bretagne comprend l'Angleterre, l'Écosse et le pays de Galles, mais non l'Irlande du Nord.

Grèce

(la) (en)
la République hellénique
Grec, Grecque
Athènes

Grenade

(la) (à la)
Grenadien, Grenadienne
Saint George's

France

the French Republic
Frenchman/woman, plur.: the French;
French (adj.)
Paris

Gabon

the Gabonese Republic
Gabonese
Libreville

Gambia

(the)
the Republic of the Gambia
Gambian
Banjul

Georgia

the Republic of Georgia
Georgian
Tbilisi

Ghana

the Republic of Ghana
Ghanaian
Accra

Great Britain

Briton, plur.: the British; British (adj.)
London
⇒ Not to be confused with the **United Kingdom**. Great Britain includes England, Scotland and Wales, but not Northern Ireland.

Greece

the Hellenic Republic
Greek
Athens

Grenada

Grenadian
St. George's

Guatemala

(le) (au)
la République du Guatemala
Guatémalteque
Guatemala

Guinée

(la) (en)
la République de Guinée
Guinéen, Guinéenne
Conakry

Guinée-Bissau

(la) (en)
la République de Guinée-Bissau
Bissau-Guinéen, Bissau-Guinéenne
Bissau

Guinée équatoriale

(la) (en)
la République de Guinée équatoriale
Équato-Guinéen, Équato-Guinéenne
Malabo

Guyana

(le) (au)
la République du Guyana
Guyanien, Guyanienne
Georgetown

Haïti

(sans art.) (masc.) (à/en)
la République d'Haïti
Haïtien, Haïtienne
Port-au-Prince

Honduras

(le) (au)
la République du Honduras
Hondurien, Hondurienne
Tegucigalpa

Hongrie

(la) (en)
la République de Hongrie
Hongrois, Hongroise
Budapest

Guatemala

the Republic of Guatemala
Guatemalan
Guatemala City

Guinea

the Republic of Guinea
Guinean
Conakry

Guinea-Bissau

the Republic of Guinea-Bissau
of Guinea-Bissau
Bissau

Equatorial Guinea

the Republic of Equatorial Guinea
Equatorial Guinean
Malabo

Guyana

the Republic of Guyana
Guyanese
Georgetown

Haiti

the Republic of Haiti
Haitian
Port-au-Prince

Honduras

the Republic of Honduras
Honduran
Tegucigalpa

Hungary

the Republic of Hungary
Hungarian
Budapest

Îles Marshall
(les) (fém.) (aux)
la République des Îles Marshall
Marshallais, Marshallaise
Majuro

Îles Salomon
(les) (fém.) (aux)
Salomonien, Salomonienne
Honiara

Inde
(l') (fém.) (en)
la République de l'Inde
Indien, Indienne
New Delhi

Indonésie
(l') (fém.) (en)
la République d'Indonésie
Indonésien, Indonésienne
Jakarta

Iran
(l') (masc.) (en)
la République islamique d'Iran
Iranien, Iranienne
Téhéran

Iraq
(l') (masc.) (en)
la République d'Iraq
Iraquien, Iraquienne
Bagdad

Irlande
(l') (fém.) (en)
Irlandais, Irlandaise

Dublin
⇒ La dénomination République d'Irlande
n'est pas officielle.

Islande
(l') (fém.) (en)
la République d'Islande
Islandais, Islandaise
Reykjavik

Israël
(sans art.) (masc.) (en)
l'État d'Israël
Israélien, Israélienne
Tel-Aviv

Marshall Islands
(the)
the Republic of the Marshall Islands
Marshallese
Majuro

Solomon Islands
Solomon Islander; of Solomon Islands (adj.)
Honiara

India
the Republic of India
Indian
New Delhi

Indonesia
the Republic of Indonesia
Indonesian
Jakarta

Iran
the Islamic Republic of Iran
Iranian
Tehran

Iraq
the Republic of Iraq
Iraqi
Baghdad

Ireland
an Irishman/woman, plur.: the Irish;
Irish (adj.)
Dublin
⇒ The name Republic of Ireland is not
official.

Iceland
the Republic of Iceland
Icelander, Icelandic (adj.)
Reykjavik

Israel
the State of Israel
Israeli
Tel Aviv

Italie
(l') (fém.) (en)
la République italienne
Italien, Italienne
Rome

Jamaïque
(la) (à la)
Jamaïquain, Jamaïquaine ou Jamaïcain,
Jamaïcaine
Kingston

Japon
(le) (au)
Japonais, Japonaise
Tokyo

Jordanie
(la) (en)
le Royaume hachémite de Jordanie
Jordanien, Jordanienne
Amman

Kazakhstan
(le) (au)
la République du Kazakhstan
Kazakh, Kazakhe
Astana

Kenya
(le) (au)
la République du Kenya
Kenyan, Kenyane
Nairobi

Kirghizistan
(le) (au)
la République kirghize
Kirghize
Bichkek

Kiribati
(sans art.) (fém.) (à)
la République de Kiribati
Kiribatien, Kiribatienne
Tarawa

Koweït
(le) (au)
l'État du Koweït
Koweïtien, Koweïtienne
Koweït

Italy
the Italian Republic
Italian
Rome

Jamaica
Jamaican
Kingston

Japan
Japanese
Tokyo

Jordan
the Hashemite Kingdom of Jordan
Jordanian
Amman

Kazakhstan
the Republic of Kazakhstan
Kazakh
Astana

Kenya
the Republic of Kenya
Kenyan
Nairobi

Kyrgyzstan
the Kyrgyz Republic
Kyrgyz
Bishkek

Kiribati
the Republic of Kiribati
Kiribatian
Tarawa

Kuwait
the State of Kuwait
Kuwaiti
Kuwait City

Laos

(le) (au)
la République démocratique populaire Lao
Laotien, Laotienne
Vientiane

Laos

the Lao People's Democratic Republic
Laotian
Vientiane

Lesotho

(le) (au)
le Royaume du Lesotho
Lesothan, Lesothane
Maseru

Lesotho

the Kingdom of Lesotho
Lesothan
Maseru

Lettonie

(la) (en)
la République de Lettonie
Letton, Lettone
Riga

Latvia

the Republic of Latvia
Latvian
Riga

Liban

(le) (au)
la République libanaise
Libanais, Libanaise
Beyrouth

Lebanon

the Lebanese Republic
Lebanese
Beirut

Libéria

(le) (au)
la République du Libéria
Libérien, Libérienne
Monrovia

Liberia

the Republic of Liberia
Liberian
Monrovia

Libye

(la) (en)
la Jamahiriya arabe libyenne populaire et
socialiste
la Jamahiriya arabe libyenne (en abrégé)
Libyen, Libyenne
Tripoli

Libya

the Socialist People's Libyan Arab
Jamahiriya
the Libyan Arab Jamahiriya (abbreviated)
Libyan
Tripoli

Liechtenstein

(le) (au)
la Principauté de Liechtenstein
Liechtensteinois, Liechtensteinoise
Vaduz

Liechtenstein

the Principality of Liechtenstein
Liechtensteiner, of Liechtenstein (adj.)
Vaduz

Lituanie

(la) (en)
la République de Lituanie
Lituanien, Lituanienne
Vilnius

Lithuania

the Republic of Lithuania
Lithuanian
Vilnius

Luxembourg

(le) (au)
le Grand-Duché de Luxembourg
Luxembourgeois, Luxembourgeoise
Luxembourg

Macédoine

(la) (en)
l'ex-République yougoslave de Macédoine
Macédonien, Macédonienne
Skopje
⇒ Abréviation : ERYM

Madagascar

(sans art.) (fém.) (à)
la République de Madagascar
Malgache
Antananarivo

Malaisie

(la) (en)
Malaisien, Malaisienne
Kuala Lumpur

Malawi

(le) (au)
la République du Malawi
Malawite
Lilongwe

Maldives

(les) (fém.) (aux)
la République des Maldives
Maldivien, Maldivienne
Malé

Mali

(le) (au)
la République du Mali
Malien, Malienne
Bamako

Malte

(sans art.) (fém.) (à)
la République de Malte
Maltais, Maltaise
La Valette

Maroc

(le) (au)
le Royaume du Maroc
Marocain, Marocaine
Rabat

Luxembourg

the Grand Duchy of Luxembourg
Luxembourger; of Luxembourg (adj.)
Luxembourg

Macedonia

the former Yugoslav Republic of Macedonia
Macedonian
Skopje
⇒ Abbreviation: FYROM

Madagascar

the Republic of Madagascar
Malagasy
Antananarivo

Malaysia

Malaysian
Kuala Lumpur

Malawi

the Republic of Malawi
Malawian
Lilongwe

Maldives

the Republic of Maldives
Maldivian
Malé

Mali

the Republic of Mali
Malian
Bamako

Malta

the Republic of Malta
Maltese
Valletta

Morocco

the Kingdom of Morocco
Moroccan
Rabat

Maurice

(sans art.) (fém.) (à)
la République de Maurice
Mauricien, Mauricienne
Port-Louis

Mauritanie

(la) (en)
la République islamique de Mauritanie
Mauritanien, Mauritanienne
Nouakchott

Mexique

(le) (au)
les États-Unis du Mexique
Mexicain, Mexicaine
Mexico

Micronésie

(la) (en)
les États fédérés de Micronésie
Micronésien, Micronésienne
Palikir

Moldova

(la) (en)
la République de Moldova
Moldove
Chisinau
⇒ Nouveau nom de la **Moldavie**

Monaco

(sans art.) (masc.) (à)
la Principauté de Monaco
Monégasque
Monaco

Mongolie

(la) (en)
Mongol, Mongole
Oulan-Bator

Monténégro

(le) (au)
Monténégrin, Monténégrine
Podgorica
⇒ Anciennement **Serbie-et-Monténégro**

Mozambique

(le) (au)
la République du Mozambique
Mozambicain, Mozambicaine
Maputo

Mauritius

the Republic of Mauritius
Mauritian
Port Louis

Mauritania

the Islamic Republic of Mauritania
Mauritanian
Nouakchott

Mexico

the United Mexican States
Mexican
Mexico City

Micronesia

the Federated States of Micronesia
Micronesian
Palikir

Moldova

the Republic of Moldova
Moldovan
Chisinau
⇒ New name of **Moldavia**

Monaco

the Principality of Monaco
Monegasque
Monaco

Mongolia

Mongolian
Ulan Bator

Montenegro

Montenegrin
Podgorica
⇒ Formerly **Serbia and Montenegro**

Mozambique

the Republic of Mozambique
Mozambican
Maputo

Myanmar
→ **Birmanie**

Namibie
(la) (en)
la République de Namibie
Namibien, Namibienne
Windhoek

Nauru
(sans art.) (fém.) (à)
la République de Nauru
Nauruan, Nauruane
Pas de capitale officielle
Yaren : siège du gouvernement

Népal
(le) (au)
le Royaume du Népal
Népalais, Népalaise
Katmandou

Nicaragua
(le) (au)
la République du Nicaragua
Nicaraguayen, Nicaraguayenne
Managua

Niger
(le) (au)
la République du Niger
Nigérien, Nigérienne
Niamey

Nigéria
(le) (au)
la République fédérale du Nigéria
Nigérian, Nigériane
Abuja

Norvège
(la) (en)
le Royaume de Norvège
Norvégien, Norvégienne
Oslo

Nouvelle-Zélande
(la) (en)
Néo-Zélandais, Néo-Zélandaise
Wellington

Myanmar
→ **Burma**

Namibia
the Republic of Namibia
Namibian
Windhoek

Nauru
the Republic of Nauru
Nauruan
No official capital
Yaren : seat of government

Nepal
the Kingdom of Nepal
Nepalese
Kathmandu

Nicaragua
the Republic of Nicaragua
Nicaraguan
Managua

Niger
(the)
the Republic of the Niger
of the Niger
Niamey

Nigeria
the Federal Republic of Nigeria
Nigerian
Abuja

Norway
the Kingdom of Norway
Norwegian
Oslo

New Zealand
New Zealander;
of New Zealand (adj.)
Wellington

Oman

(sans art.) (masc.) (à)
le Sultanat d'Oman
Omanais, Omanaise
Muscate

Ouganda

(l') (masc.) (en)
la République de l'Ouganda
Ougandais, Ougandaise
Kampala

Ouzbékistan

(l') (masc.) (en)
la République d'Ouzbékistan
Ouzbek, Ouzbèke
Tachkent

Pakistan

(le) (au)
la République islamique du Pakistan
Pakistanais, Pakistanaise
Islamabad

Palaos

(les) (masc.) (aux)
la République des Palaos
Palaosien, Palaosienne
Melekeok

Panama

(le) (au)
la République du Panama
Panaméen, Panaméenne
Panama

Papouasie-Nouvelle-Guinée

(la) (en)
Papouan(s)-Néo-Guinéen(s),
Papouane(s)-Néo-Guinéenne(s)
Port Moresby

Paraguay

(le) (au)
la République du Paraguay
Paraguayen, Paraguayenne
Asuncion

Oman

the Sultanate of Oman
Omani
Muscat

Uganda

the Republic of Uganda
Ugandan
Kampala

Uzbekistan

the Republic of Uzbekistan
Uzbek
Tashkent

Pakistan

the Islamic Republic of Pakistan
Pakistani
Islamabad

Palau

the Republic of Palau
Palauan
Melekeok

Panama

the Republic of Panama
Panamanian
Panama City

Papua New Guinea

Papua New Guinean;
of Papua New Guinea (adj.)
Port Moresby

Paraguay

the Republic of Paraguay
Paraguayan
Asuncion

Pays-Bas

(les) (masc.) (aux)
le Royaume des Pays-Bas
Néerlandais, Néerlandaise

Amsterdam (officielle)
La Haye (siège du gouvernement)

Pérou

(le) (au)
la République du Pérou
Péruvien, Péruvienne
Lima

Philippines

(les) (fém.) (aux)
la République des Philippines
Philippin, Philippine
Manille

Pologne

(la) (en)
la République de Pologne
Polonais, Polonaise
Varsovie

Portugal

(le) (au)
la République portugaise
Portugais, Portugaise
Lisbonne

Qatar

(le) (au)
l'État du Qatar
Qatarien, Qatarienne
Doha

République centrafricaine

(la) (en)
Centrafricain, Centrafricaine
Bangui

République démocratique du Congo

(la) (en)
Congolais, Congolaise
Kinshasa
⇒ Anciennement le **Zaire** (jusqu'en 1997)

République dominicaine

(la) (en)
Dominicain, Dominicaine
Saint-Domingue

Netherlands

(the)
the Kingdom of the Netherlands
Netherlander;
Dutch or Netherlandish (adj.)
Amsterdam (official)
The Hague (seat of government)

Peru

the Republic of Peru
Peruvian
Lima

Philippines

(the)
the Republic of the Philippines
Filipino, Filipina; Philippine (adj.)
Manila

Poland

the Republic of Poland
Pole; Polish (adj.)
Warsaw

Portugal

the Portuguese Republic
Portuguese
Lisbon

Qatar

the State of Qatar
Qatari
Doha

Central African Republic

(the)
Central African
Bangui

Democratic Republic of the Congo

(the)
Congolese
Kinshasa
⇒ Formerly **Zaire** (until 1997)

Dominican Republic

(the)
Dominican
Santo Domingo

République tchèque

(la) (en)
Tchèque
Prague

Roumanie

(la) (en)
Roumain, Roumaine
Bucarest

Royaume-Uni

(le) (au)
le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et
d'Irlande du Nord
Britannique

Londres

Russie

(la) (en)
la Fédération de Russie
Russe
Moscou

Rwanda

(le) (au)
la République rwandaise
Rwandais, Rwandaise
Kigali

Sainte-Lucie

(sans art.) (fém.) (à)
Saint-Lucien(s), Saint-Lucienne(s)
Castries

Saint-Kitts-et-Nevis

(sans art.) (masc.) (à)
la Fédération de Saint-Kitts-et-Nevis
Kittitien-et-Névicien,
Kittitienne-et-Névicienne
Basseterre

Saint-Marin

(sans art.) (masc.) (à)
la République de Saint-Marin
Saint-Marinais, Saint-Marinaise(s)
Saint-Marin

Saint-Siège

(le) (au)
du Saint-Siège
Vatican
⇒ Nom officiel de l'État de la Cité du
Vatican

Czech Republic

(the)
Czech
Prague

Romania

Romanian
Bucharest

United Kingdom

(the)
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland
Briton; British (adj.)
plur.: the British
London

Russia

the Russian Federation
Russian
Moscow

Rwanda

the Rwandese Republic
Rwandan
Kigali

Saint Lucia

Saint Lucian
Castries

Saint Kitts and Nevis

the Federation of Saint Kitts and Nevis
Kittitian

Basseterre

San Marino

the Republic of San Marino
San Marinense; of San Marino (adj.)
San Marino

Holy See

(the)
of the Holy See
Vatican
⇒ Official name of the Vatican City State

Saint-Vincent-et-les Grenadines

(sans art.) (masc.) (à)
 Saint-Vincentais-et-Grenadin
 Saint-Vincentaise-et-Grenadine
 Kingstown

⇒ Il n'y a pas de trait d'union entre *les* et *Grenadines*.

Saint Vincent and the Grenadines

Vincentian

Kingstown

Salvador

(le) (au)
 la République d'El Salvador
 Salvadorien, Salvadorienne
 San Salvador

El Salvador

the Republic of El Salvador
 Salvadoran or Salvadorean
 San Salvador

Samoa

(le) (au)
 l'État indépendant du Samoa
 Samoan, Samoane
 Apia

Samoa

the Independent State of Samoa
 Samoan
 Apia

Sao Tomé-et-Principe

(sans art.) (fém.) (à)
 la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe
 Santoméen, Santoméenne
 Sao Tomé

Sao Tome and Principe

the Democratic Republic of Sao Tome and Principe
 Sao Tomean
 Sao Tome

⇒ Il n'y a pas de trait d'union entre *Sao* et *Tomé*.

Sénégal

(le) (au)
 la République du Sénégal
 Sénégalais, Sénégalaise
 Dakar

Senegal

the Republic of Senegal
 Senegalese
 Dakar

Serbie

(la) (en)
 Serbe
 Belgrade

⇒ Anciennement **Serbie-et-Monténégro**

Serbia

Serb; Serbian (adj.)
 Belgrade

⇒ Formerly **Serbia and Montenegro**

Serbie-et-Monténégro

→ **Serbie**
 → **Monténégro**

Serbia and Montenegro

→ **Serbia**
 → **Montenegro**

Seychelles

(les) (fém.) (aux)
 la République des Seychelles
 Seychellois, Seychelloise
 Victoria

Seychelles

the Republic of Seychelles
 Seychellois
 Victoria

Sierra Leone

(la) (en)
la République de Sierra Leone
Sierra-Léonien, Sierra-Léonienne
Freetown

Singapour

(sans art.) (fém.) (à)
la République de Singapour
Singapourien, Singapourienne
Singapour

Slovaquie

(la) (en)
la République slovaque
Slovaque
Bratislava

Slovénie

(la) (en)
la République de Slovénie
Slovène
Ljubljana

Somalie

(la) (en)
la République démocratique somalienne
Somalien, Somalienne
Mogadiscio

Soudan

(le) (au)
la République du Soudan
Soudanais, Soudanaise
Khartoum

Sri Lanka

(le) (au)
la République socialiste démocratique de
Sri Lanka
Sri-Lankais, Sri-Lankaise
Colombo

Suède

(la) (en)
le Royaume de Suède
Suédois, Suédoise
Stockholm

Suisse

(la) (en)
la Confédération suisse
Suisse
Berne

Sierra Leone

the Republic of Sierra Leone
Sierra Leonean
Freetown

Singapore

the Republic of Singapore
Singaporean
Singapore

Slovakia

the Slovak Republic
Slovak
Bratislava

Slovenia

the Republic of Slovenia
Slovene
Ljubljana

Somalia

the Somali Democratic Republic
Somali
Mogadishu

Sudan

(the)
the Republic of the Sudan
Sudanese
Khartoum

Sri Lanka

the Democratic Socialist Republic of
Sri Lanka
Sri Lankan
Colombo

Sweden

the Kingdom of Sweden
Swede; Swedish (adj.)
Stockholm

Switzerland

the Swiss Confederation
Swiss
Bern

Suriname

(le) (au)
la République du Suriname
Surinamais, Surinamaïse
Paramaribo

Swaziland

(le) (au)
le Royaume du Swaziland
Swazi, Swazie
Mbabane

Syrie

(la) (en)
la République arabe syrienne
Syrien, Syrienne
Damas

Tadjikistan

(le) (au)
la République du Tadjikistan
Tadjik, Tadjike
Douchanbe

Taïwan

(sans art.) (fém.) (à)
la République de Chine
Taïwanais, Taïwanaïse
Taïpei
☞ Le Canada ne reconnaît pas le statut de pays à Taïwan. Cependant **Taïwan** est couramment utilisé en référence à l'île, à l'économie ou à la région géographique. On l'appelle **Taïpei chinois** dans les tribunes multilatérales, sauf à l'OMC.

Tanzanie

(la) (en)
la République-Unie de Tanzanie
Tanzanien, Tanzanienne
Dodoma

Tchad

(le) (au)
la République du Tchad
Tchadien, Tchadienne
N'Djamena

Thaïlande

(la) (en)
le Royaume de Thaïlande
Thaïlandais, Thaïlandaise
Bangkok

Suriname

the Republic of Suriname
Surinamese
Paramaribo

Swaziland

the Kingdom of Swaziland
Swazi
Mbabane

Syria

the Syrian Arab Republic
Syrian
Damascus

Tajikistan

the Republic of Tajikistan
Tajik
Dushanbe

Taiwan

the Republic of China
Taiwanese, plur.: the Taiwanese
Taipei
☞ Canada does not recognize **Taiwan** as a country; however, **Taiwan** is commonly used to refer to the island, the economy, or the geographic entity. Called **Chinese Taipei** in most multilateral forums, except for WTO.

Tanzania

the United Republic of Tanzania
Tanzanian
Dodoma

Chad

the Republic of Chad
Chadian
N'Djamena

Thailand

the Kingdom of Thailand
Thai
Bangkok

Timor-Leste

(le) (au)
la République démocratique du Timor-Leste
Timorais, Timoraise
Dili
⇒ Anciennement le **Timor-Oriental**

Timor-Leste

Democratic Republic of Timor-Leste
Timorese
Dili
⇒ Formerly **East Timor**

Togo

(le) (au)
la République togolaise
Togolais, Togolaise
Lomé

Togo

the Togolese Republic
Togolese
Lomé

Tonga

(les) (fém.) (aux)
le Royaume des Tonga
Tongan, Tongane
Nukualofa

Tonga

the Kingdom of Tonga
Tongan
Nukualofa

Trinité-et-Tobago

(sans art.) (fém.) (à)
la République de Trinité-et-Tobago
Trinidadien, Trinidadienne
Port of Spain

Trinidad and Tobago

the Republic of Trinidad and Tobago
Trinidadian
Port of Spain

Tunisie

(la) (en)
la République tunisienne
Tunisien, Tunisienne
Tunis

Tunisia

the Republic of Tunisia
Tunisian
Tunis

Turkménistan

(le) (au)
Turkmène
Ashgabat

Turkmenistan

Turkmen
Ashgabat

Turquie

(la) (en)
la République turque
Turc, Turque
Ankara

Turkey

the Republic of Turkey
Turk; Turkish (adj.)
Ankara

Tuvalu

(sans art.) (masc.) (à)
Tuvaluan, Tuvaluane
Funafuti

Tuvalu

Tuvaluan
Funafuti

Ukraine

(l') (fém.) (en)
Ukrainien, Ukrainienne
Kiev

Ukraine

Ukrainian
Kyiv

Uruguay
(l') (masc.) (en)
la République orientale de l'Uruguay
Uruguayen, Uruguayenne
Montevideo

Vanuatu
(sans art.) (masc.) (à)
la République de Vanuatu
Vanuatuan, Vanuatuane
Port-Vila

Vatican
→ **Saint-Siège**

Venezuela
(le) (au)
la République bolivarienne du Venezuela
Vénézuélien, Vénézuélienne
Caracas

Vietnam
(le) (au)
la République socialiste du Vietnam
Vietnamien, Vietnamienne
Hanoï

Yémen
(le) (au)
la République du Yémen
Yéménite
Sanaa

Zaire
→ **République démocratique du Congo**

Zambie
(la) (en)
la République de Zambie
Zambien, Zambienne
Lusaka

Zimbabwe
(le) (au)
la République du Zimbabwe
Zimbabween, Zimbabweenne
Harare

Uruguay
the Eastern Republic of Uruguay
Uruguayan
Montevideo

Vanuatu
the Republic of Vanuatu
Vanuatuan
Port Vila

Vatican
→ **Holy See**

Venezuela
the Bolivarian Republic of Venezuela
Venezuelan
Caracas

Vietnam
the Socialist Republic of Vietnam
Vietnamese
Hanoi

Yemen
the Republic of Yemen
Yemeni
Sanaa

Zaire
→ **Democratic Republic of the Congo**

Zambia
the Republic of Zambia
Zambian
Lusaka

Zimbabwe
the Republic of Zimbabwe
Zimbabwean
Harare

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01064329 7

DOCS
CA1 EA500 2007S78 FRE
Guide de rédaction. --
B4364466

